

SEANCES MENSUELLES
DE LA
SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DU PÉRIGORD

Séance du jeudi 3 octobre 1946.

Présidence de M. le D^r Ch. LAFON, Président.

Présents : M^{mes} d'Abzac, Berton, Dauriac, Médus ; M^{les} Marqueyssat, Marton, Reylier ; MM. Aubisse, Celerier, Champarnaud, Granger, Lacape, Lamongie, Lavergne, Lavaysse, Rives, Secondat et Secret.

Excusés : MM. Corneille, J. Dumas et J. Durieux.

Nécrologie. — M. Eugène Aubisse, secrétaire adjoint, exprime à M. le Président, qui a eu la douleur de perdre sa vénérée mère, les condoléances émues de la Société.

— L'assemblée a appris avec regret, la mort déjà ancienne de notre collègue M. Robert Petit, ingénieur-électricien, à Montignac.

Remerciements. — M. Roger Baret.

Félicitations. — M. le Président adresse les félicitations de la Société à M. Jean SECRET, qu'un arrêté du Ministre de l'Education Nationale, en date du 5 septembre, vient d'appeler aux fonctions de Conservateur des Antiquités et objets d'art de la Dordogne.

Correspondance. — M. le Préfet de la Dordogne a transmis au Ministère le vœu émis par la Société au sujet de l'église de Tourtoirac.

Par arrêté ministériel en date du 23 août, ont été inscrits à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques plusieurs maisons ou portails de la ville de Sarlat.

M. le Maire de Saint-Orse a mis M. le Secrétaire général au courant d'une découverte faite sous le chœur de l'église de

Saint-Orse. M. Jean Secret est chargé d'aller voir sur place ce qu'il en est.

M. J.-P. DURIEUX signale à Castelnaud, des traces de frise décorant la salle du 1^{er} étage du donjon.

M. COUV RAT-DESVERGNES attire l'attention de ses collègues sur les souvenirs, récemment publiés, sous le titre *A Londres naguère*, du maître-queux périgourdin Boulestin.

Excursion. — M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL fait le compte-rendu de l'excursion du 22 septembre, il en profite pour apporter quelques renseignements sur l'histoire de Lisle et de ses institutions municipales.

Communications. — M. Joseph DURIEUX a retracé « la dernière heure de Jean-Georges Veysset », cet agronome périgourdin que Théophile Ferré, délégué de la Commune à la Préfecture de police, fit fusiller comme espion le 24 mai 1871.

M. Henri ANSTETT envoie la liste des anciens châteaux actuellement en ruines à Saint-Etienne-des-Landes, Saint-Cernin-de-l'Herm, Fontenilles, Villefranche-de-Périgord, Campagnac-de-Quercy et Lavaur.

M. Jean LESCURE se demande, à propos de la chapelle de Saint-Rémy d'Auriac, si c'est bien là le vocable exact. Il pense que le véritable patron était Saint Barthélemy, que l'on fêtait la veille du 23 août par une procession. Les guérisons obtenues à l'occasion du pèlerinage ont certainement influé sur la dénomination populaire (*Saint-Remedy - Saint-Remy*) au lieu de Saint-Barthélemy.

En marge de l'histoire de Périgueux, M. Jean DUMAS narre avec humour le voyage qui fit à Paris, lors du procès francs-fiefs, M. Laulanié de Sudrat, avocat, et député par la Ville de Périgueux pour défendre dans la capitale les intérêts de la communauté; il mit cette dernière en dépense et finalement, échoua dans sa mission.

M. SECONDAT a écrit l'histoire détaillée de la petite ville de Montignac entre mars 1789 et mars 1790. Il présente, en le résamant, cet important travail et met en valeur les caractéristiques.

lères de cette période d'organisation de la Révolution par la petite bourgeoisie locale, qui, ayant pris les rênes, se trouve exposée aux attaques combinées des aristocrates et des démagogues. Cette étude méritera d'être publiée quand les difficultés d'impression seront aplanies.

M^{lle} Irène FAURE signale, avec dessin à l'appui, une belle plaque de cheminée du XVIII^e siècle dans une maison à Vanxains.

Admissions. — M^{me} E. LASSAIGNE, rue Fournier-Lacharmie, 31, Périgueux ; faisant suite à son regretté mari ;

M. l'abbé HAPP, curé de Villamblard ; présenté par M. Jean Secret et M. E. Ribes ;

M. Henri JEAMMET, secrétaire général de la Mairie, rue Carnot, 12, Périgueux ; présenté par M. Eug. Aubisse et G. Coussiroux ;

M. Henri LAFOREST, avocat à la Cour d'Appel de Paris, boulevard Saint-Germain, 225, Paris ; présenté par M. Henry Millet et M. Amédée de Lécrousille ;

M. le chanoine LAVAUD, curé du Toulon, Périgueux ; présenté par M. Jean Secret et M. Ribes ;

M. SAUMAGNE, négociant en vins, avenue de Verdun, 27, Bergerac ; présenté par A. Jouanel et Leydier.

Membre associé. — M. le Docteur René DEGUIRAL, administrateur de la Société de géographie de Toulouse, de la Société des Belles-Lettres et Arts de Cahors, membre de la Société des Gens de lettres, délégué principal du T.C.F., rue Salé 11, et rue Alsace, 48, Toulouse ; présenté par MM. le D^r Lafon et Corneille.

Le Secrétaire général,

G. LAVERGNE.

Le Président,

D^r Ch. LAFON.

Séance du jeudi 7 Novembre 1946.

Présidence de M. le D^r Ch. LAFON, Président.

Présents : MM^{mes} Berton, Dauriac, Dupuy ; M^{lle} Marton ; MM. Aubisse, Bérthelot, Ducongé, Granger, Grelière, Jeannez-Audra, Lavergne, Rives, Secondat et J. Secret.

Se font excuser : MM^{mes} Dartige du Fournet, Médus ; M^{lle} Veyssié, à qui M. le Président exprime ses vœux de prompt rétablissement.

Nécrologie. — M. l'abbé Paul Roux, curé d'Agonac et frère de notre défunt président, M. le chanoine J. Roux ; — M. Desnoyers, notaire à Beaumont-du-Périgord. L'assemblée exprime d'unanimes regrets.

Remerciements. — M. le chanoine Galineau et M. le D^r Deguiral.

Bibliographie. — M. le Président dépose sur le bureau le tome 1^{er}, 2^e partie, du *Manuel de folk-lore français* de A. Van Gennep. Il signale dans le *Périgourdin de Bordeaux*, septembre-octobre 1946, la suite de l'article que M. E. Dusolier a consacré au tribun Marc Dufraisse et remercie M. Franck Delage des tirages à part du *Bulletin Archéologique* (1941-1942) dont il a fait hommage à la Société.

Le Pays de France, n^o 3, communiqué par M. Jean Secret, est consacré au Périgord, à ses paysages, à ses monuments et au tourisme. Ce fascicule, abondamment illustré, sera acheté pour notre bibliothèque.

Correspondance. — L'assemblée est saisie d'une lettre de M. le Président du Syndicat d'initiative de Domme, qui propose à la Municipalité de changer le nom traditionnel en celui de *Dôme-les-Tours*. Des observations sont présentées et l'assemblée finit par se ranger de l'avis de M. E. Aubisse qui estime que cette question, d'ordre local et strictement administratif, n'est pas de notre compétence.

Par lettre du 31 octobre, M. le Préfet de la Dordogne fait connaître que tout déplacement de la vieille cloche de Fontroubade, en vue d'une meilleure conservation, risquerait de mécontenter les habitants de Lussas-et-Nontronneau, car elle est censée les protéger de l'orage et ils l'ont toujours sonnée en pareil cas.

M. Léon POIRIER a signalé à M. le Président l'état inquiétant de l'église d'Urval, pour laquelle une demande de classement a été faite il y a quelques années.

Dons de documents. — M. l'abbé FONTALIBANT offre à la Société la série d'articles qu'il publia naguère dans un grand quotidien régional sous le titre : *La Commune de Brœuchaud pendant la première période révolutionnaire (1790-1793)*. Notre collègue a utilisé les délibérations municipales dont il donne de longs extraits, les préservant ainsi d'une destruction possible.

Des remerciements sont exprimés au donateur.

Un anonyme a fait parvenir à M. le Président l'original de l'ordonnance par laquelle le bureau de l'Élection de Sarlat fixe le montant des impositions de la communauté de Boisse d'Issigeac pour l'année 1712.

M. Joseph CHARTOULE a remis à M. Corneille deux billets autographes : l'un, adressé par le citoyen Magnac au citoyen Graulier, officier de santé à Saint-Pardoux-la-Rivière (12 germinal, an II), à propos d'une fille atteinte de « quelque vertige » ; l'autre, du 15 août 1849, a trait à la révocation du juge de paix Planchàs : son correspondant déplore « ces haines, ces qualifications de *Rouges* et de *Blancs*, avant-coureurs de guerres civiles... »

Enfin, M. CORNEILLE verse aux archives de la Société l'état des rentes perçues sur la tenance de *Combedoue*, de 1695 à 1704.

Lecture est donnée d'une note de M. BOURGON résumant, pour prendre date, des observations de géologie quaternaire effectuées en Sarladais et en Bergeracois ;

d'un article consacré par M. COVRAT-DESVERGNES à la statue allégorique de la Dordogne ornant le parc de Versailles.

Communication. — M. LAVERGNE annonce la fondation, à Montpellier, d'une Société d'histoire du Droit et des institutions des pays de droit écrit, qui a inscrit dans son programme de persuader les notaires et les collectionneurs privés de verser, dans les dépôts d'archives publiques, les vieux documents en leur possession.

Après avoir mentionné qu'en nivôse an V, les habitants de Domme furent, sur leur demande, autorisés par l'Administration centrale de la Dordogne à démolir la partie des murs d'enceinte qui interceptait le vent actionnant le moulin du citoyen Mazet, M. Lavergne lit et explique une poésie en langage sarladais qu'il a extraite de « Mémoires pour servir à la ville de Domme », rédigés au XVIII^e siècle.

M. le D^r LAFON présente une plaquette, du temps de la Fronde, *La défaite de sieur de Saint-Abre dans le Périgord*, imprimée à Bordeaux par G. de la Tour. Elle est naturellement tendancieuse, comme tout ce qui sortait des plumes à la solde de M. le Prince, et gonfle à plaisir une escarmouche à Saint-Astier, entre les troupes rebelles et les Royaux. Dans le même recueil, acquis par notre Président, figure un arrêt du Parlement de Paris, condamnant assez sévèrement, pour rébellion à la maréchaussée, le nommé Teyssou, dit Curetoup, d'Azerat.

M. Corneille communique la lettre adressée par M. LESGURE à M. le Maire de Thenon ; il y exprime le regret que dans la liste des noms de rues, nouvellement dressée, les célébrités locales aient été complètement oubliées.

M. Jean SECRET détaille au tableau noir les particularités architecturales de diverses églises qu'il vient de visiter : Belaigne, Boulouneix, Chantérac, Saint-Pardoux-de-Dronne, Saint-Raphaël. Il décrit la crypte de l'église de Saint-Orse où des fouilles récentes n'ont pas donné de résultats appréciables ; il insiste spécialement sur le fait qu'il reste, au Dalon, beaucoup plus de traces de l'abbaye qu'on ne se le figure généralement. En conclusion de son exposé, notre secrétaire adjoint propose à l'Assemblée :

un premier vœu tendant à inscrire à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques le portail de l'église de

Belaigne (commune de la Gonterie-Boulouneix) [fin du XII^e siècle] ;

un second vœu demandant que la même mesure intervienne en faveur des chapelles des croisillons de l'église du Dalon (4 sur 6) et du logis abbatial où se remarque une salle de 4 travées voûtées d'ogives retombant sur un pilier central (XIV^e siècle).

Ces vœux sont adoptés à l'unanimité.

M. Jean Secret dépose sur le bureau le dessin d'une taque qu'il a trouvée à Savignac-du-Bugue.

Admissions. — Madame Adrien HÉBRARD, quai des Orfèvres, 50, Paris, et le Baillart, au Moustier, par les Eyzies ; présentée par MM. Henry Millet et A. de Lacrousille ;

M. le Docteur DENIS, maire de Brantôme ; présenté par MM. Jean Secret et le D^r Lafon ;

M. l'abbé Paul COQ, professeur au Petit Séminaire, Bergerac ; présenté par M. Jean Secret et M. l'abbé Béchenec.

Le Secrétaire général
G. LAVERGNE.

Le Président de séance,
D^r LAFON.

Séance du jeudi 5 décembre 1946.

Présidence de M. le D^r LAFON, Président.

Présents : M^{mes} Berton, Dartige de Fournel, Dumont, Lescure ; M^{lles} Marton et Reytier ; MM. E. Aubisse, Berthelot, Corneille, Granger, Lacape, Lamongie, Lavaysse, Lavergne, Rives et J. Secret.

Se sont excusés : M^{me} d'Abzac, M^{lle} Veyssié, MM. Ducongé, et Palus.

Remerciements. — M. l'abbé Coq.

Nécrologie. — M. E. Borias, ingénieur E.C.P. ; — M. Lasternas. L'assemblée exprime d'unanimes regrets.

Félicitations. — M. le Président adresse ses félicitations à M. Jean SECRET, qui vient d'être promu officier de l'Instruction publique.

Congrès. — M. le Ministre de l'Éducation nationale a adressé à la Société le programme du Congrès des sociétés savantes — le 73^e — qui se tiendra à Strasbourg en avril 1947. Ceux de nos membres qui désireraient y participer se renseigneront auprès de M. le Secrétaire général.

Bibliographie. — M. le Président a relevé dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, t. LXXXI (1944), une étude de M. Michel François : *Notes sur l'industrie sidérurgique et les privilèges des maîtres de forges en France.*

Les *Mémoires de la Société éduenne*, n^o série t. XLIX (1944), donnent l'historique du carrosse entré au Musée Rollin, à Autun, en 1941, par don de S.A la princesse Marie de Ligne. Cette voiture était celle du comte Ernest de Talleyrand-Périgord (1807-1871), représentant la troisième branche de l'illustre maison.

Les *Bulletins et Mémoires de la Société archéologique de la Charente*, (1944), mentionnent au procès-verbal des communications variées de notre distingué collègue. M. Maxime Déroulède. Le xviii^e *Bulletin* (1946), de l'Association amicale des Anciens Elèves du Collège de Bergerac donne, quelques dates de la vie d'Henri IV, fondateur du collège ; M. Pauliet y fait l'historique de l'école pestalozzienne, ouverte en 1808 et dont Maine de Biran suivit les débuts avec beaucoup d'intérêt.

Sociétés correspondantes. — L'assemblée décline les propositions d'échange de bulletin faites par l'Institut archéologique, de Liège, et l'Istituto di Studi liguri, de Bordighera.

Monuments historiques. — M. le Secrétaire général donne la liste des classements et inscriptions à l'inventaire sommaire des Monuments historiques récemment décidés par M. le Ministre de l'Éducation Nationale.

Classé le gisement préhistorique de Combacapelle.

Inscrits à l'inventaire supplémentaire :

à Baneuil, le château ;

- à Champniers-Reilhac, l'église de Reilhac ;
- à Connezac, les toitures, façades, terrasses et mur d'enceinte du château ;
- à Issigeac, l'ancien Palais des évêques de Sarlat et l'ancienne Prévôté ;
- à Lalinde, la porte des remparts, dite « Porte Romaine » ;
- à Périgueux, les façades et toitures des maisons nos 7 et 8, place de la Clautre, — les façades et toitures de l'immeuble n° 1, rue de l'Harmonie ;
- à Piégut-Pluyiers, le donjon ;
- à Proissans, le château de la Roussie ;
- à Saint-Crépin-Carlucet, le château de Cipières ;
- à Saint-Front-la-Rivière, le château de la Renaudie ;
- à Saint-Pierre-de-Frugie, le château de Vieillecour ;
- à Siorac-de-Ribérac, l'église.
- à Saint-Vincent-de-Paluel, l'église.

Communications. — M. le C^{to} de SAINT-SAUD, a relevé dans les archives du Séminaire de Saint-Sulpice, à Paris, le testament de Jacques-François O'Halleran, curé de Thiviers, mort le 3 juin 1855 ; ce prêtre était natif de Limerick.

M. Franck DELAGE, analyse des actes conservés dans des fonds d'archives limousins, et en particulier de deux textes de 1257 et de 1384 concernant la prieuré de Sept-Fonds (paroisse de Cornille), qui dépendait du prieuré de l'Artige, au diocèse de Limoges, et possédait le moulin de Charrières, sur l'Isle.

M. COUV RAT-DESVERGNES, signale l'erreur commise à propos de l'église Saint-Etienne de la Cité par M. Louis Bréhier, dans *l'Art des origines à nos jours* (Paris, Larousse, 1913), au chapitre de « l'Art roman ». Cet étourdissant paragraphe s'applique (?) en réalité à l'église Saint-Front.

M. LAVERGNE a transcrit aux Archives de la Dordogne, (fonds de Taillefer, n° 312) le texte des coutumes octroyées par le comte du Périgord Hélie VII Talleyrand, aux habitants de la bastide de Vergt (samedi après la Saint-Martin 1299). Ce document présente un très vif intérêt pour l'histoire du droit et des institutions du Périgord au Moyen Age et pourra être publié ultérieurement.

M. Jean SECRET souligne le mérite du mémoire présenté en Sorbonne par notre jeune collègue, M. J.-L. Dubuisson, sur « le Clocher de Brantôme ».

Notre Secrétaire adjoint mentionne l'ouvrage que M. P. BARRIÈRE vient de consacrer à l'éminent provincial que fut Montesquieu. L'assemblée décide de faire l'achat de ce volume.

M. Jean Secret apporte la preuve que le philosophe de l'Existentialisme, M. Sartre, est périgourdin d'origine.

Admissions. — M. Pierre BORIAS, ingénieur I.C.I., rue de la Miséricorde, 3, Périgueux ; à la place de son regretté père ;

M. Jean BONNAMY, étudiant, à Moncaret ; présenté par M. P. Benoit et M. Corneille ;

Jean MATHIAS, notaire, à Hiersac, (Charente) ; présenté par MM. Lavergne et Corneille ;

M. MICHEL, professeur à l'Ecole normale d'instituteurs, rue de la Clarté, 3 ; présenté par MM. Berthelot et Grelière.

Le Secrétaire général,
G. LAVERGNE.

Le Président,
D^r Ch. LAFON.

L'EXCURSION DU 22 SEPTEMBRE 1946

Un retard au départ de plus de trente minutes est toujours une désagréable surprise : nonobstant, l'excursion s'est déroulée à peu près suivant l'horaire prévu par un temps splendidement ensoleillé et même un peu chaud. Trente six de nos membres s'étaient rendus à l'appel du Bureau.

Le premier arrêt était Chancelade dont le clocher se dessinait sur le ciel avec une pureté toute toscane. M. le chanoine Jarry fit, parfois avec humour, les honneurs de l'église qu'il dessert. On s'intéressa spécialement au portrait de Saint Thomas Becket, qui avait un autel à Chancelade, et aux stalles des chanoines qui, mieux encaustiquées, formeraient un bel ensemble de boiserie Régence. Au passage fut admirée à nouveau, comme elle le mérite, la chapelle paroissiale de Saint-Jean, si pure d'inspiration et de lignes.

A travers bois, par une petite route indécise, l'autocar est reparti à la recherche de Merlande ; mais il faudra faire encore 800 mètres à pied — ce qui détend agréablement — pour atteindre, dans sa béate solitude, le vénérable prieuré de Chancelade. Le voici — méconnaissable depuis que le service des Monuments historiques a rajourné ses vieilles pierres, d'ailleurs avec beaucoup de discrétion — M. Jean Secret, dans le vaisseau encore encombré d'échafaudages, montra l'importance de l'œuvre accomplie par les architectes depuis trois ans au moins : il s'agissait en somme, d'empêcher l'édifice de s'écrouler et, au cours des travaux, on a bien pu craindre une catastrophe, quand la coupole a cédé. Le chœur, nettoyé de la moisissure livide qui s'était étendue aux parois, aux colonnettes et aux chapiteaux fameux, a pris une belle patine vermeille et personne ne peut rester insensible à cette harmonieuse réussite de l'art roman à son apogée. Le tour de l'église permet de détailler les travaux de fortification dont elle fut l'objet au xvi^e siècle, les réparations les ont mis, eux aussi, en valeur. Espérons qu'on débroussillera les pans de murs chers aux coulevres qui s'adossent à la façade méridionale !

Le soleil est vraiment cuisant, mais le sentier, sous les châtaigniers, offre son ombre, ses bruyères et ses mûres.

Le car n'atteint Lisle qu'à 16 heures passées. La villette semble endormie. Les pétarades du moteur attirent quelques curieux devant la halle Louis XVIII. M. le chanoine Farnier ne nous « espérait » plus. Il nous présente avec autant d'érudition que de bonne grâce sa chère église. Il rappelle que seuls le chœur et la coupole sont classés, il souhaiterait que toute la nef bénéficiât, elle aussi, de cette mesure de conservation, réclamée depuis le Congrès archéologique de 1927. Ce vœu est le notre. Un coup d'œil au si limpide « bulldour » de Lisle, puis à l'escalier de l'ancien château seigneurial terminent cette visite accélérée.

C'est à Creyssac, par delà les rochers troglodytiques et le millénaire moulin de Rocheirel, que la caravane fait halte. M. l'abbé Chaumette, venu tout exprès de Montagrier, aurait voulu montrer à notre groupe un cluseau voisin, — mais le

temps est mesuré et il faut se borner à l'église des petites martyres : Sainte Menne et Sainte Galle, dont la base du clocher roman a été épargnée par la restauration de 1878.

Une route agreste, où bois feuillus et rochers en surplomb rappellent ceux de la Vézère, longe le promontoire avec lequel fait corps le vieux repaire d'Etournau, passe à côté du puits de Fontas, et découvre, à mesure qu'on avance, le donjon de Bourdeilles qui jaillit, pour ainsi dire, des rideaux d'arbres de la vallée de la Dronne.

Voici le vieux pont à avant-becs, les joncs de la rivière toujours de velours, la grand rue de Bourdeilles. Un coup d'œil sur le joli site des terrasses, et la caravane, à laquelle s'est joint M. l'abbé Cuginaud, pénètre, non sans avoir parlé avec le gardien, dans le château des hauts et puissants seigneurs de céans et autres lieux. Sans doute le boniment de la concierge n'est-il pas d'une parfaite rigueur historique et on ignorait que le premier château de Bourdeilles eût été bâti par les sarrazins : il sera dit qu'aujourd'hui Clio se repose et laisse la fantaisie fleurir : il fait si beau et ces dernières roses sont exquis ! On s'attarda longtemps à Bourdeilles, car la « chambre dorée », telle qu'elle a été remise en état, est une rare et belle chose et l'on ne se lasse ni du paysage des terrasses, ni de l'escalade du fier donjon des Maumont.

Par le « chemin des Rochers » l'autocar poussiéreux et tapageur rejoignit la route de Brantôme, mais à ce point précis certain tournant, à angle aigu, posa au chauffeur un ardu problème. Les soins de M. J. Secret et de M. Granger permirent de le résoudre de justesse, et la butte de Valeuil fut rapidement avalée.

L'église de l'ancien archiprêtré s'est comme tassée sous son clocher, mais son abside romane garde quelque style. Du ^{xvi}^e siècle, des chapelles, rudement étayées par des contreforts massifs, se sont logées dans la partie nord de la nef. Un rétable du ^{xviii}^e siècle, avec deux statues de Saints, gagnerait à être débarbouillé de sa croûte.

M. Jean Secret avait achevé son commentaire. Le moteur à nouveau ronflait. Le soleil se couchait sur les crêtes qui

bordent le bassin fertile de Puy-de-Fourches. Le ciel avait pris des nuances opalines de rose, de doré, de bleu, et au passage l'autocar accrochait les branches des noyers.

Château-l'Evêque, notre Langeais périgourdin, fut tout juste entre-aperçu dans ses frondaisons. La nuit venait, fraîchissante. Quand on arriva au Toulon, les lampes s'allumaient et ce fut dans le noir qu'on se sépara, après une promenade trop courte, dont chacun gardera le meilleur souvenir.

G. L.

SUR LA COLORATION DES GALETS AZILIENS

Il a été trouvé à l'abri préhistorique de Rochereuil, commune de Grand-Brassac, des galets coloriés aziliens, par notre distingué confrère M. le Docteur Jude, de la Réole. Sans m'immiscer dans l'étude qu'en fera notre confrère, je dirai seulement que les galets trouvés jusqu'ici ne présentent qu'une vague coloration, sans dessin précis ; mais les fouilles continuent et peuvent ménager des surprises.

On connaît les galets aziliens conservés au musée du Périgord ; les dessins qu'ils apportent sont très lisibles ; mais il en existe d'autres, conservés au musée de St-Germain, qui sont beaucoup plus nets et sur lesquels la couleur s'est admirablement conservée, étant parfaitement fixée.

Tous les préhistoriens qui ont eu entre les mains des galets coloriés aziliens, ont été surpris de l'adhérence qu'avait pu prendre l'ocre rouge sur la surface siliceuse des galets.

Il y a déjà de nombreuses années, étant à l'abri classique de Raymondén, où M. le chanoine Bouyssonie m'avait invité à le seconder dans ses fouilles, ce préhistorien reçut la visite du savant américain M. Kelley, lequel nous montra un galet colorié magnifique provenant du Mas-d'Azil et représentant une superbe feuille de fougère d'un rouge très vif.

Je pus prendre en mains ce galet et le regarder attentivement en plein soleil ; je remarquais de très minuscules

cristaux, d'ailleurs en petit nombre, parsemant l'ocre, mais absents du reste de la surface siliceuse. En présence de savants aussi universellement connus, je gardais pour moi mon observation ; mais dès ce jour j'ai pensé que les aziliens avaient trouvé un moyen fort simple et efficace pour fixer solidement la couleur sur les galets. Cela ressort des considérations suivantes :

Dans les vases alumineuses fossiles constituant l'ocre jaune sous la forme connue de limonite, il existe à l'état moléculaire adsorbé aux micelles, des sels potassiques solubles ; on peut s'en assurer en faisant bouillir longuement l'ocre jaune et dans le liquide filtré, puis concentré par évaporation, on décèle les sels de potasse par le précipité jaune cristallin que donne le bichlorure de platine additionné d'alcool.

On peut de même déceler la présence, par d'autres réactifs, de silice colloïdale non combinée et d'aluminates solubles.

Tous ces corps chimiques *sont en quantité très variable suivant la provenance des ocres* ; ils peuvent assurer la fixation de l'ocre jaune limonite sur un galet siliceux en opérant comme suit : Faire une bouillie épaisse d'ocre et d'eau, la laisser macérer plusieurs jours, puis avec cette bouillie dessiner sur un galet siliceux ; ensuite cuire fortement le galet sur des braises. L'ocre jaune devient peu à peu rouge, les sels contenus dans la limonite sont deshydratés et réagissent entre eux et sur le support siliceux pour former des composés silicatés qui fixent l'ocre au galet.

Toutes les ocres ne conviennent pas, car il y en a qui sont exemptes de ces sels libres ; pour celles là la fixation ne se fait pas ou incomplètement. C'est pour cette raison que certains galets se sont mal ou très mal conservés, alors que d'autres sont intacts.

Je me permettrai donc d'appeler l'attention de mes confrères préhistoriens sur l'avantage qu'il y aurait à ne pas laver les galets aziliens qu'ils trouveraient ; mais à essayer de les nettoyer à sec, puis à les examiner au microscope, pour se rendre compte des formes cristallines incluses dans

l'ocre et pouvant correspondre à des silicates, des silico-aluminales ou à d'autres substances minérales fixatrices.

L'ocre rouge provenant de l'hématite ne convient pas pour la fixation par le feu, parce que ne contenant que des corps anhydres insolubles.

En résumé je pense que les Aziliens ont dû utiliser certaines ocres jaunes bien déterminées et les fixer par le feu qui les transformait en ocre rouge.

De là pourraient provenir les diverses colorations observées sur certains galets ayant pu être cuits par feux successifs ; les feux les plus vifs donnant des tons tirant sur le violet et les moins vifs donnant différents tons de rouge suivant les températures atteintes.

On a ainsi trouvé des galets portant plusieurs couleurs qui ont pu être obtenues par feux successifs.

On trouve dans les gisements aziliens des rouges de différents tons en morceaux de matière tendre ; on peut voir au musée du Périgord, des échantillons des ocres trouvées à Rochereuil. Toutes ces couleurs peuvent être obtenues par un chauffage ménagé de certaines ocres jaunes limonites ; en particulier, il a été trouvé au Mas-d'Azil aussi bien qu'à Rochereuil une ocre d'un rouge extrêmement vif, aussi éclatant que le vermillon des peintres, qui ne sauraient avoir été obtenu autrement que par un chauffage ménagé d'une ocre jaune spéciale.

Enfin on remarquera que les galets aziliens sont toujours des pierres siliceuses, basaltes, leptynites, diorite, etc..., et non pas des pierres calcaires. Si l'on admet mon hypothèse il y a à cela une explication facile, dans le fait que seule une pierre siliceuse peut former avec la potasse libre de l'ocre et les autres sels adsorbés des silicates ou des silico-aluminales fixateurs.

Certains auteurs de premier plan attribuant aux signes sur galet des Aziliens la valeur d'une écriture, on peut comprendre que des hommes aussi avancés en civilisation aient pu chercher et trouver un moyen de fixer assez solidement ces symboles sur un subjectile pour les rendre transportables,

Louis MERCIER.

TROIS DOCUMENTS INEDITS SUR L'ÉLECTION
DE PÉRIGUEUX
DANS LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XVIII^e SIÈCLE

L'élection de Périgueux apparaît entre 1461 et 1500 ¹, un demi-siècle avant celle de Bordeaux créée entre 1523 et 1571 ² et bien avant celles de Sarlat³, Agen et Condom⁴ dont il ne faut pas rechercher l'origine avant les premières années du xvii^e siècle. C'est donc la plus ancienne des cinq élections qui formèrent la généralité de Bordeaux pendant la plus grande partie du xviii^e siècle ⁵.

(1) Dupont-Ferrier (G.) *Études sur les institutions financières de la France*, t. I, p. 31. Dans son *Essai sur la géographie administrative des élections financières en France de 1365 à 1790*, Paris (1930) pp. 216 et 217, M. Dupont-Ferrier a noté l'existence d'élus antérieurs à l'élection au mois de mai 1457 ; au mois de mai 1478, les aides furent levées par la seule volonté royale pour l'élection de Périgord.

(2) Quet (S.) *L'élection de Guyenne au xviii^e siècle*, Bordeaux, (1938), pp. 18 à 20.

(3) La création de l'élection de Sarlat, n'alla pas sans difficultés. Le 21 mars 1586, commission était donnée au Sénéchal de Quercy d'instituer un bureau d'élection à Sarlat, en vertu de lettres patentes du 30 janvier précédent, (A. D. Gir. CC. 3872, fol. 42, 31 mars 1586) ; mais l'édit de création de l'élection de Sarlat par démembrement de celle de Périgueux ne fut pris qu'au mois de décembre 1629. Il fallut cependant attendre encore quelques années pour qu'il fût appliqué ; en effet, le 13 mars 1636, des lettres patentes intimèrent aux Trésoriers de France à Bordeaux, l'ordre impératif de faire exécuter l'édit du mois de décembre 1629 (A. D. Gir. CC. 3829, 12 mars 1636. C'est donc en 1636 que l'élection de Sarlat commença à fonctionner.

(4) La création des élections d'Agen et de Condom se heurta à l'hostilité des populations ; les bureaux d'Agen et de Condom furent créés et supprimés à plusieurs reprises entre 1619 et 1625. Je prépare une étude sur la création de l'élection d'Agen. Voir Tholin (G.) - *Des tailles et des impositions au pays d'Agenais durant le xvi^e siècle jusqu'aux réformes de Sully* ; dans *Recueil des travaux de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen*, 2^{me} série, t. IV (1875), pp. 112 à 115 ; du même auteur : *Cahiers des dotances du pays d'Agenais aux États-généraux...* Paris et Agen.

(5) Saugrain, *Dénombrement du Royaume par généralités, élections, paroisses et feux...* 1^{re} partie, Paris, (1720), p. 209. Doisy, *Le Royaume de*

Amputée de l'élection de Sarlat, au début du xvii^e siècle, l'élection de Périgueux comprenait au xviii^e siècle « 398 paroisses ou hameaux taillables »¹. Son étendue était « d'environ 20 lieues du levant au couchant et d'environ 16 lieues du nord au midy » ; elle était bornée à l'est par les élections de Brives et de Sarlat, au sud par la Dordogne qui la séparait des élections de Sarlat, Agen et Condom ; à l'ouest par les élections de Bordeaux et d'Angoulême et au nord par celles de Confolens et de Limoges ².

Les trois mémoires inédits ³ dont on trouvera de larges extraits ci-après, nous fournissent de précieux renseignements sur l'état de l'agriculture en Périgord dans la première

France et les Etats de Lorraine disposés en forme de dictionnaire, Paris (1753).

(1) D'après la mémoire rédigé à la fin du xvii^e siècle par l'intendant de Bordeaux pour l'instruction du duc de Bourgogne, B. N. Fr. 8147, n^o 108 ^{vs}, l'élection de Périgueux contenait « 383 villes, bourgs, paroisses ou villages, soit 71.000 feux ». En comptant quatre personnes par feu, on arrive à une population approximative de 284.000 habitants.

Sangrain, *ouv. cit.* p. 209 et Doisy *ouv. cit.* donnent les chiffres de 323 paroisses et de 77.097 feux.

(2) A. D. Gir. C 4316, 16 août 1743 « Mémoire concernant l'élection de Périgueux ». Les élections de Brives, Angoulême et Limoges faisaient partie de la généralité de Limoges, voir Lhéritier (M.) *Tourny (1695-1760)* Paris (1920), t. I, pp. 52-56.

(3) Voici les sources et titres de ces trois mémoires : 1^o A. D. Gir. C 4316, 1744, « Mémoire concernant l'élection de Périgueux » - 2^o A. D. Gir. C 2624, 15 août 1739, « Généralité de Bordeaux. Mémoire sur les élections au 15 août 1739 ». - 3^o A. D. Gir. C 2650, 1744, Mémoire sur les élections de la généralité de Bordeaux. Certains passages du premier mémoire ont été en partie utilisés par M. Lhéritier, *ouv. cit.*, t. I, pp. 19 à 192. On s'étonnera peut-être, dans ces mémoires, de ne trouver aucune mention de l'industrie périgourdine, mais elle était fort peu développée en cette première moitié du xviii^e siècle.

Sur l'industrie textile, voir Bandois (P.M.). *L'état de l'industrie textile en France d'après l'enquête du Contrôleur général Desmarest (début du xviii^e siècle)*, dans *Bibl. Ec. Chart.*, t. CIV (1943), pp. 137 à 218.

Toutes les indications utiles sur l'industrie sidérurgique en Périgord à la veille de la Révolution sont fournies par Bourgin (H. et G.) *L'industrie sidérurgique en France au début de la Révolution*, Paris, imp. nat., (1920) pp. 109 à 122.

moitié du XVIII^e siècle. Le tableau que brossent les auteurs de ces mémoires n'est guère brillant. Il faut cependant tenir compte du but dans lequel les deux derniers mémoires furent rédigés. Ils visaient essentiellement à obtenir une réduction des tailles. Leurs rédacteurs avaient donc tout intérêt à exagérer la condition, sans doute assez misérable, des paysans périgourdins en la peignant sous les traits les plus noirs. Mais leur pessimisme ne doit pas nous induire en erreur et il convient de faire la part des exagérations.

L'élection de Périgueux était une élection de taille personnelle ; la répartition de la taille en était « arbitraire » et, pour reprendre les termes de l'intendant Boucher « se faisait sur les contribuables par rapport aux fonds qu'ils possédaient, au commerce qu'ils faisaient et à leur industrie ». Par suite.. « l'imposition n'était jamais la même deux années de suite.., car elle changeait selon que l'imposition augmentait ou diminuait, eu égard aux accidens de gresle, inondations et autres... pour lesquels on avait accoutumé de demander des diminution à Sa Majesté » ¹.

Cet arbitraire dans la répartition de la taille, les assujettis ne cessèrent de le dénoncer avec véhémence. Les essais de réforme de la taille par l'introduction de la proportionnalité et du tarif tentés par l'intendant Boucher, sous la direction du contrôleur général Orry à partir de 1732, ne donnèrent pas les résultats qu'en attendaient leurs auteurs. Malgré les efforts de l'intendant, cet essai fut un demi échec et à la veille de la Révolution, la répartition et la levée de la taille étaient la source des mêmes abus qu'au début du XVIII^e siècle, surtout dans les élections qui, comme celle de Périgueux, étaient dites de taille personnelle ².

Louis DESGRAVES,
Archiviste en Chef du Lot-et-Garonne.

(1) A.D. Gir. C 2667 s. d., (1724); « Mémoire concernant les éclaircissemens demandés par la lettre de M. le Contrôleur général du 15 janvier 1724, concernant la généralité de Bordeaux. ».

(2) Sur l'essai de la réforme de la taille tenté par Boucher, on me permettra de renvoyer à mes Positions de thèse (1945), *L'Intendant Claude Boucher et l'Administration de la Généralité de Bordeaux, de 1720 à 1743*, p. 89.

A. D. Gir, C. 1316, 18 août 1743,

« Mémoire concernant l'élection de Périgueux » par DELPY-DELAROCHE,
président de l'élection.

L'élection de Périgueux est composée de 398 paroisses ou hameaux taillables, la taille y est personnelle. Son étendue est d'environ 20 lieues du levant au couchant et d'environ 16 lieues du nord au midy ; elle est bornée au levant par les élections de Brives et de Sarlat, au midy, par la rivière de la Dordogne qui la sépare des élections de Sarlat, Agen et Condom ; au couchant par les élections de Bordeaux et Angoulême, et au nord par les élections de Confolens et de Limoges...

Il y a 25 à 30 paroisses entre les rivières de Dronne, de Lisle et de Dordogne qu'on apele pais de Double, et qu'on peut regarder comme la plus misérable de la province ; on y recueille que peu de seigle et bled de Turquie, et de mauvais vin...

Il y a encore environ 50 autres autres paroisses entre Périgueux, Sarlat et Bergerac dont les fonds sont fort étendus et de peu de raport. Il y a peu de terres propres à produire des grains, peu de vignes et beaucoup de mauvais bois chataigners.

Le plus grand nombre sont en pais médiocre et mêlé de terres à froment, seigle, blé de Turquie, prés, vignes et bois et chataigners. Quelques-unes, au nombre de quarante ou environ situées le long des rivières de Dronne et Cézonne composent une des meilleures contrées de cette élection ; on n'y sème que du froment, des fèves et du blé de Turquie.

Environ 30 paroisses le long de la rivière de Lisle sont partie en pelines terres à seigle et à froment, mêlées d'assez bon prez et la majeure partie sur la hauteur, pais mêlé.

Les paroisses de Montravel ¹ et des environs sont en partie sur les hauteurs terres à froment et bons vignobles, partie dans la plaine de Dordogne, terres à seigle et à froment.

Les paroisses situées sur la Dordogne depuis Sainte-Foy, La Linde ² jusqu'à Liuneuil sont à peu près de même condition que celles de Montravel. Les pais de Dordogne et des environs sont les plus riches du Périgord à cause du commerce que leur procure cette rivière

(1) Montravel, canton de Vélignes, arrond^t de Bergerac.

(2) La Linde, arrond^t de Bergerac.

navigable et l'avantage qu'ils ont de vendre leurs denrées et surtout leurs vins blancs qu'ils envoient en Hollande par Libourne...

La méthode que M. le Président Boucher, cy-devant intendant de cette province¹ a observée jusqu'à présent, concernant la répartition des impositions, a été telle qu'après la réception du brevet de la taille, il demandait aux officiers de l'élection et à ses subdélégués des états des récoltes tant d'été que d'automne et des accidens particuliers qui pourroient être survenus dans quelques paroisses afin de se mettre en état de demander un moins imposé convenable au Conseil, et qu'ensuite, lorsqu'il avoit reçu la communication de la Cour, il mandoit aux receveur des tailles et aux officiers de l'élection de s'assembler avec son subdélégué et de faire de concert un projet de répartition d'une certaine somme du moins imposé, sauf à augmenter ou à diminuer, à distribuer sur les paroisses qu'ils connoissaient avoir souffert suivant leurs procès-verbaux. Cet état se trouvoit prest au tems du département, que les officiers de l'élection, le receveur et le subdélégué se rendoient chez M. l'Intendant le jour qui leur étoit indiqué² pour arrêter le département, où l'on appelloit toutes les paroisses l'une après l'autre. M. l'Intendant qui avoit devant luy le cayer du département, voyait les augmentations ou les diminutions qui luy étoient proposées, il en demandoit les raisons, on luy en rendoit compte aussi bien que des requestes qui lui étoient présentées à ce sujet, et après un examen, il régloit le moins imposé qui devait être accordé à chaque paroisse et fixoit la somme que chaque paroisse devoit payer.

Quant aux rôles des impositions, ils sont faits jusqu'à présent dans cette élection dans une forme assez irrégulière. Celluy de la taille dont les payemens doivent se marquer en marge par des croisemens qui ne peuvent qu'à peine se distinguer, en ce qu'on place dans cette même marge l'ustensille, quartier d'hiver et autres

(1) Claude Boucher avoit quitté la généralité de Bordeaux pour s'en aller à Paris, le 4 septembre 1733. (A. D. Gir. C 4234) où il mourut le 5 août 1752 ; son successeur, Tourny étoit arrivé à Bordeaux le 31 août (L'héritier (M), *ouv. cit.*, t. I p. 215), mais dès le mois de juillet la correspondance officielle étoit adressée au nouvel intendant (A. N., G 7.60).

(2) Parfois aussi l'intendant se rendoit à Périgueux pour procéder sur place au département. Nous avons relevé la mention de deux visites faites par Boucher à Périgueux en 1727 (A. C. Périgueux CC 113) et en 1733 (A. C. Périgueux, CC 121) ; mais il est certain que l'intendant prit à plusieurs reprises le chemin du Périgord, car une de ses filles, Marie, avoit épousé, le 27 janvier 1728, Pierre, marquis de Beynac (A. M. Bordeaux GG 005),

impositions extraordinaires à côté de chaque article de taille, ces rolles ainsi formés sont vérifiés et rendus exécutoires par les officiers de l'élection. La répartition de la capitation aussi bien que celle du dixième se fait par des rolles séparés qui sont vérifiés par les subdélégués les plus proches des lieues où les paroisses se trouvent situées, c'est une multiplication de rolles qui embrouille et retarde beaucoup le recouvrement. Il sembleroit plus expédient et plus court de faire comme il se pratique dans l'élection de Bordeaux où toutes les impositions sont contenues dans un seul rôle. ¹

A l'égard des poursuites et diligences que le receveur des tailles est en usage de faire pour se procurer le paiement des impositions, ses employés sont des porteurs de contrainte, assistés chacun d'un justicier ou archer aux tailles, tous à pied, revêtus de commissions de M. l'Intendant qui a fixé les journées des premiers à 20 s. et celles des derniers à 14 s. par jour pour tout salaire et nourriture ; ils doivent s'en faire payer par les redevables sur lesquels ils ont décerné des billets de logemens et ils peuvent exécuter ces redeva-

(1) Le mémoire de 1724 déjà cité (A.D. Gir. C 2667) fournit les précisions suivantes sur les modalités de la répartition de la taille et de la capitation. Il nous a paru intéressant d'en donner quelques extraits : « ... Jusqu'en l'année 1722, l'imposition de la capitation et celle des fourrages ne s'était point faite avec l'imposition de la taille qui se fait ordinairement dans le mois d'octobre. On faisait l'imposition de la capitation après le département des tailles et on imposait les fourrages ou le quartier d'hiver lorsque la Cour envoyait des ordres pour cela. Cette imposition, de même que celle de la capitation, se faisait dans le mois de janvier ou de février et on les mettoit dans le même mandement, ou l'on faisait des mandemens séparés pour chacune selon que les ordres pour l'imposition étoient envoyés plus tôt ou plus tard. Mais pour l'année 1722, M. le Contrôleur général ayant mandé à M. Boucher, intendant à Bordeaux, le montant de la capitation, celui du fourrage avant le département des tailles, il fit en même temps les trois impositions et les redevables furent informés par un même mandement. La même chose a été pratiquée l'année dernière 1723. L'assiette de la taille se fait avec les élus, mais l'intendant fait seul celle de la capitation et de fourrages et celles des autres impositions extraordinaires lorsqu'il en est ordonné.

Il seroit à souhaiter que toutes les impositions pussent se faire en même temps que le département des tailles... - Ce mode de répartition aboutissait à faire de la capitation un accessoire de la taille et allait contre l'esprit des déclarations des 18 février 1695 et 12 mars 1701 ; il prévalut cependant dès le premier quart du xviii^e siècle. Voir Marion (M.) *Les impôts directs sous l'Ancien Régime, principalement au xviii^e siècle*, Paris, (1910) pp. 49 à 51,

bles en meubles pour le payement de leurs journées, seulement le tout suivant le règlement de M. Boucher du 4 février 1725...

A Bordeaux, 16^e août 1743

DELPY-DELAROCHE.

II

A. D. Gir. C 2624 « Généralité de Bordeaux. Mémoire sur la situation des élections au 15^e août 1739... Election de Périgueux »¹

« Cette élection qui produit de quoy fournir et au delà, à la subsistance de ses habitans est fort misérable mêmes dans les bonnes années, par le défaut de débouchés de l'excédent de ses denrées et surtout lorsque le commerce du bétail avec le Limousin se trouve interrompu. Il ne faut donc point être estonné si la misère y a esté extrême cette année, puisque les deux causes qui fournissoient à la subsistance des peuples y ont manqué.

« La principale ressource des habitans pour payer leurs impositions est la vente des bestiaux et principalement celle des cochons. Ces derniers se sont assés bien vendus cette année, mais il y en avait fort peu, parce que la disette des grains et des chataignes de la dernière récolte n'a pas permis d'en élever autant que les années passées. La volaille même a été fort rare et fort chère parce que le païsan n'a pas de quoy en nourrir et qu'il étoit obligé de vendre ce qu'il avoit pour subsister.

« Le canton le plus riche de cette élection est celui de Montravel et de Bergerac dont tous les vins s'envoyent en Hollande. La récolte ayant été très mauvaise l'année dernière, les habitans de ces deux cantons ont été privés de leur principal revenu ; ils ne font aucun commerce sur les bestiaux. Tous les grains s'y consomment dans les années même les plus abondantes. Les grains y ont manqué cette année, les habitans de Bergerac ont été obligés d'en faire venir de l'étranger et la ville de Bordeaux a été obligée d'y faire des envoys, sans quoy le peuple eut extrêmement souffert.

« La variété du prix des grains dans cette élection fera juger de la stérilité de la dernière récolte. Le boisseau de froment, qui pèse 48 livres, mesure de Périgueux, devrait se vendre environ 50 sols pour que le propriétaire, le païsan et l'artisan y trouvassent leur compte.

(1) Les deux mémoires qui suivent sont une synthèse des états auxquels fait allusion Delpy Delarocche, états rédigés par les subdélégués et les officiers des élections.

Depuis le mois de septembre jusque sur la fin d'avril, le prix du boisseau de froment a été 5 livres 10 s. sans augmenter ou diminuer que de peu de chose. A la fin d'avril, il augmenta tout à coup de 4 liv. 10 s. et depuis le mois de may jusqu'à la veille de la récolte il s'est vendu 5 liv. 10 s. Les menus grains augmentèrent à proportion de sorte que personne n'a vu une augmentation si forte et si prompte. Il est vray que les choses ne seroient pas venues à cet excès si le Limousin n'avait pas tiré du bled du Périgord qui n'en avait pas assés pour luy, et aussitôt que cette extraction eut lieu, cela causa une disette presque générale et un nombre presque infini de mendiens qui inondoient les villes et les campagnes ».

Le tems de la récolte étant enfin venu, le prix du froment a baissé, il se vend cependant 4 liv. 5 s. le boisseau dans le mois d'août, ce qui serait trop de beaucoup à la veille même de la récolte. Il faut remarquer que c'est à présent la saison où il est à meilleur marché, parce que il y a plus de vendeurs et moins d'acheteurs. Les premiers sont des taillables qui sont pressés de vendre pour payer leur impositions ou des débiteurs qui ont remis leurs créanciers jusqu'après la récolte. Les acheteurs sont plus rares, présentement, parce que les gens de la campagnes sont pourvus de bled.

On ne doute point que le prix n'augmente considérablement dans la suite. Il s'en faut de beaucoup que la récolte de froment se trouve aussi bonne qu'on l'espérait à cause du bled noir qu'il a eu ; celle des menus grains a été très mauvaise. Celle du vin ne sera pas si abondante que l'année passée, mais on croit qu'il sera de meilleure qualité.

Les chataignes et le bled d'Espagne, qui sont encore à recueillir, promettent plus que l'année dernière à cause des pluies abondantes qui sont heureusement survenues en ce pais là, cette espèce de grains contribue beaucoup à la subsistance des pauvres gens de la campagne.

On peut donc estre assuré que le prix du bled sera fort haut en ce pais là jusqu'à la récolte prochaine et qu'il deviendra fort rare si les provinces voisines en tirent comme elles ont fait cette année. Le vin qui se consomme dans la province n'augmentera que de peu de chose et l'on craint que la récolte des bestiaux ne produise pas plus d'argent que l'an passé.

Le recouvrement des derniers royaux n'a jamais été si arriéré qu'il l'est maintenant dans cette élection. Il étoit encore deub au 1^{er} août 1739 sur les impositions de 1737, plus de 12.000 liv., sur celles de 1738 qui montent à 815.127 liv., étoit deub 287.000 liv. et sur celles

de 1739 qui montent à 820.000 liv. il n'avoit été payé au premier août que 150.000 liv. de sorte qu'il restoit à recouvrer ce jour-là dans cette Election 961.000 liv. sur les impositions de ces trois années ¹. Ces grands arrérages proviennent à ce qu'on prétend, de quatre causes ; 1^o des impositions du dixième et de l'ustencille qui ont extrêmement surchargé les taillables pendant trois années ². 2^o La recherche des anciens droits de contrôle et d'insinuation qu'on porte trop loin et à quoy on ne peut remédier trop fort parce qu'il n'est pas possible d'estre informé de ce qui se passe. 3^o La rareté de l'argent dans la province. 4^o Les mauvaises récoltes qu'on a fait depuis quatre ans, à quoi il faut ajouter la mortalité sur le bétail qui sert au labourage qui a été fort grande en ce pais pendant plusieurs années ³.

Il y a eu de la gresle sur nombre de paroisses au mois de may dernier dont plusieurs ont esté fort mal traitées ; on ne joindra pas de mémoire particulier de cet accident, parce que la misère étant générale dans cette élection, il n'y a pas de paroisse qui n'ait besoin d'un soulagement considérable. Et après avoir examiné leur situation actuelle, ce qu'elles doivent, ce qu'elles ont souffert l'année dernière et la présente et le soulagement dont elles ont besoin, cette élection ne peut se passer d'une diminution de 80.000 liv.

III

A. D. Gir. C. 2650, 1743, Mémoire sur les élections...

Election de Périgueux.

La récolte des graines n'a pas rendu ce qu'on en espéroit. Les brouillards et les pluyes qui sont tombés lorsqu'ils étoient presque

(1) Voici le montant de la taille imposée sur l'élection de Périgueux pour quelques années entre 1720 et 1743 : 1722, 578.780 liv. ; 1725 : 581.720 l. 1728 : 542.489 liv. (A. D. Gir. C 4801) - 1729, 532.603 liv. ; 1733, 541.163 liv. 1735, 521.686 liv. 12 s. (A. D. Gir. C 4802) 1739, 531.141 liv. 12 s. (A. D. Gir. C. 2624) - 1743, 535.550 liv. 12 s. et un mois imposé de 48.626 liv. (A. D. Gir. C 2650).

(2) Une déclaration royale en date du 17 sept. 1733 (A. N. 0174) avoit rétabli le dixième qui fut supprimé par un arrêt du Conseil du 1^{er} janvier 1737 Boucher convertit le dixième en un simple supplément de la taille, afin de supprimer toute difficulté d'assiette et d'avoir affaire à des contribuables moins capables de résistance ; c'étoit aller à l'encontre du but poursuivi par le législateur. Voir Marion, *Histoire financière...* t. I, p. 159.

(3) Parmi les épizooties les plus terribles de cette époque, citons celle de 1729 qui s'abattit sur les pays situés entre la Dordogne et le Lot et celle de 1732. Voir Dujarric-Descombes, *Les épizooties en Périgord*,

meurs les ont beaucoup endommagé, de sorte que la récolte du froment, seigle, méteil n'a pas donné une récolte ordinaire. Ces menus brouillards ont fait aussi couler la vigne. Le vin qu'on recueille en de pays là n'en sort point, il se consomme dans le pays.

La vente du fourrage n'a pas été bonne, celà est très fâcheux, les laboureurs sont obligés de nourrir le bétail avec la paille du bled d'Espagne. Cette récolte donne de bonnes espérances et il est fort à souhaiter pour le peuple qu'elle soit bonne.

Il est arrivé dans le mois de juin des orages extraordinaires dans la partie de l'élection qui approche la Dordogne.

Les peuples et les bestiaux ont extrêmement souffert l'hiver dernier et pendant le printemps par la disette des grains et par celle du fourrage. L'on a été aux expédients pour les faire subsister jusqu'à la récolte. Les recouvrements sont fort difficiles dans cette Election, elle a besoin d'être soulagée ainsy, en considération de ce que les habitans ont souffert et des pertes qu'ont causé les grêles, les ouragans et les estimations, j'estime que cette élection a besoin d'un moins imposé de la somme de 40.000 liv.

LES ÉGLISES DE L'ARCHIPRÊTRÉ DE LA QUINTE

(Suite.)

Au début du xvi^e siècle on remonta la vis située au S. de la coupole, dans une cage non parallèle au mur gouttereau, peut-être pour ne pas obstruer la fenêtre C. Vers le milieu du xvi^e siècle on construisit, en se servant de fragments de murs du xv^e siècle, deux travées rectangulaires couvertes de croisées d'ogives. Suivant la formule du gothique méridional, on logea des chapelles entre les gros contreforts, chapelles couvertes de vouôtains en anses de panier. Les ogives pénétrèrent dans de fortes colonnes circulaires accostées de trois pilastres.

A la fin du xvi^e siècle, on plaqua sur ce qui restait de la façade occidentale, un massif de maçonnerie entre deux lourds contreforts à ressauts, et l'on ouvrit un portail plein cintre à deux archivoltes moulurées, s'encadrant entre des piédroits soutenant un baudeau surmonté d'un rectangle décoré de quatre fleurons, de deux pinacles et d'une coquille, et percé d'une rose sans rayons, de 2 m. de diamètre. On amortit le tout par un clocher-mur à deux baies campanaires.

En 1688, l'église « n'est voustée... le sanctuaire et la nef presque ruynés. » De 1877 à 1880, on ouvrit un important chantier pour

remonter toutes les voûtes, relever les murs gouttereaux des chapelles latérales et construire un clocher neuf sur la coupole.

A noter en B, les traces d'une porte appelée autrefois de Rognac. A signaler un autel en bois, du xvii^e siècle qui viendrait de l'église de Chautérac ; une Vierge de bois du xvii^e, et plusieurs statuettes polychromes du xviii^e d'une aimable facture, dont une Vierge, un Saint Pierre et un Saint Front.

MERLANDE. — L'ancienne paroisse a été partagée entre les communes de Chancelade et de la Chapelle-Gonaguet.

ÉGLISE SAINT-JEAN. — L'Abbé de Chancelade.

On trouvera les renseignements essentiels sur cette charmante église de prieuré dans une excellente étude de Charles Durand, parue dans le *Bulletin de la S.H.A.P.* I, (1874), p. 192 à 206 (à noter quelques inexactitudes dans le plan, notamment dans la position de l'escalier). La même étude a paru, avec des lithographies de quelques chapiteaux dans le *Périgord pittoresque* 1890, 1^{er} vol.

L'église vient d'être pieusement restaurée par les soins des Monuments Historiques, (M. Froidevaux, architecte) : la voûte en berceau brisé de la première travée a été déposée et remontée ; la coupole est en cours de remontage ; le sanctuaire est achevé.

Elle se compose d'une nef unique, voûtée à l'origine, de deux coupoles et d'un sanctuaire barlong à chevet plat. La première coupole s'étant effondrée peu après sa construction, elle fut remplacée par un berceau brisé, soutenu par un doubleau médian, qui date de l'extrême fin du xii^e. La seconde coupole, qui subsiste, a été montée vers 1170 sur des pendentifs qu'encadrent des grands arcs brisés à rouleaux, ceux-ci épousant la courbure de ceux-là.

Les retombées se font sur des dossierets saillants et des colonnes engagées. Un arc triomphal très étroit (2 m. 20) donne accès au sanctuaire voûté d'un berceau plein cintre, datant du milieu du xii^e, et orné de treize arcs aveugles retombant sur des colonnettes à chapiteaux remarquablement sculptés.

CORNILLE. — Châtellenie d'Agonac. Canton de Savignac-les-Églises.

ÉGLISE SAINT-EUMACHE (o). — L'Evêque.

Une nef lambrissée flanquée de deux chapelles formant transept (réfection moderne) précède un chœur carré de la première moitié du xii^e, voûté d'un berceau plein cintre divisé en deux travées par un doubleau retombant sur des pilastres. Une arcature en plein cintre

court autour du chœur, reposant sur dix colonnes engagées à chapiteaux frustes. L'arc triomphal, très brisé, naît au-dessus d'un bandeau dont le chanfrein est sculpté en méplat de fleurs à dix lobes et de feuillages ; ce bandeau se continue autour du chœur, passant au-dessus des tailloirs des chapiteaux qu'il paraît prolonger en leur donnant un curieux profil. Une colonne engagée (en A) porte un chapiteau intéressant à entrelacs ; celle qui doit lui correspondre (en B) a été noyée dans une maçonnerie récente. Toutes les bases sont à un, deux ou trois tores. La poussée du berceau a fait boucler dangereusement les murs gouttereaux N. et S. ; dès le XIII^e on a dû monter d'énormes contreforts qui englobent les contreforts plats primitifs et l'arcature brisée qui les réunissait, mais à chaque reprise, on eut soin de remployer la corniche primitive, épaisse et saillante, avec des corbeaux dont quelques-uns sont sculptés de grotesques.

En 1688, la visite canonique dit « *les arcs boutans du sanctuaire paraissent gastés et les cartiers enlevés.* » De fait, on a repris les contreforts N. E. et S. E. qui sont devenus d'énormes massifs talutés. Le contrefort plat du milieu du chevet, cisailé à une date inconnue, était percé d'une baie plein cintre, aveuglée par la suite.

Un clocher barlong, très retouché à l'époque moderne, repose sur la première travée de chœur ; couvert d'un toit à quatre pans, il porte deux baies rectangulaires sur chaque face et garde à sa base les traces de défenses organisées sur l'extrados du berceau.

Un portail du XV^e, à deux archivoltes moulurées, a été remployé au milieu de la façade occidentale contre laquelle s'appuie un auvent.

COURSAC. — Hors châtellenie. Canton de Saint-Astier.

ÉGLISE SAINT-MARTIN (o). — L'Evêque de Périgueux.

De l'église romane du XII^e siècle, il ne reste que le sanctuaire carré, couvert d'une coupole circulaire sur pendentifs. Celle-ci repose sur de grands arcs en plein cintre qui épousent la forme des pendentifs et retombent sur les piliers ; mais, contrairement aux habitudes périgourdines, l'angle inférieur de chacun des triangles sphériques qui constituent les pendentifs, ne naît ni sur un angle saillant, ni sur un angle rentrant, mais sur un pilier dont l'angle abattu forme un méplat, ce qui facilite la stéréotomie et le départ des pendentifs. A une seule assise au-dessus des reins des grands arcs court le cordon chanfreiné d'où part la coupole de blocage, de 4 m. 70 de diamètre.

Une seule fenêtre éclaire le sanctuaire, percée dans le mur Est, exactement à travers le contrefort plat qu'elle affaiblit.

Un arc triomphal en plein cintre fait communiquer le sanctuaire roman avec la nef faite de deux travées carrées flanquée de deux chapelles latérales barlongues formant transept, le tout couvert de fausses voûtes d'arêtes montées au siècle dernier. Comme la croisée actuelle est plus élevée que la coupole, on a monté au-dessus de l'arc triomphal un mur, orné d'une baie aveugle sous un arc en plein cintre.

Rien ne permet de dire comment se prolongeait à l'ouest l'église romane. Au xv^e siècle, l'église fut doublée au N. d'un collatéral de deux travées ; celle de l'est existe encore : c'est ce qui constitue le bras N. du transept ; tous les murs en sont du xv^e ; celui de l'est, percé d'une baie sous arc brisé, conserve les traces d'un fenestrage plus vaste de l'époque gothique ; celui du N. percé d'un triplet moderne était ouvert d'une grande baie gothique ; celui de l'O. conserve, formant un arc de décharge, ce qui fut sans doute le doubleau de séparation entre les deux travées du collatéral. La travée O. a disparu, mais dans l'angle B subsiste un massif de maçonnerie accosté d'une colonne cylindrique de laquelle partent les amorces d'une ogive et d'un formeret, preuve certaine de l'existence d'une travée couverte d'une croisée d'ogives. Ces deux travées formaient deux chapelles qui furent, au xvii^e aux Meymy et aux La Jarthe.

Au xv^e siècle on renforça le pilier S. O. du sanctuaire (affaibli par une vis montant au clocher) par un lourd contrefort dans lequel on aperçoit encore des fragments remployés d'une corniche romane moulurée. On accosta aussi le pilier N. O. du sanctuaire par un énorme contrefort de 2 m. 30 sur 1 m. 20.

La façade est une réfection de la fin du siècle dernier. On a remployé dans le portail à quatre voussures les colonnettes et les six chapiteaux du portail roman : ils représentent des animaux fabuleux, des lions ailés, des aigles, et des rangs de feuillage qui nous ont paru de la première moitié du xii^e siècle ¹.

Le chevet plat est renforcé par trois contreforts romans, ceux des angles faisant retour sur les murs N. et S.

Un clocher carré, percé d'une baie sur chaque face et couvert d'un toit à quatre pans, couvre la coupole.

A noter en A, un tabernacle ouvert dans le mur du chevet, sous une accolade moulurée avec deux fleurons latéraux encadrant un motif central fait d'un petit dais refouillé, surmonté d'une pinacle ; travail du début du xvi^e siècle.

(1) Cf. M. Nalet, *Portail de l'église de Coursac* (avec pl.), B. S. H. A. P. II (1875), p. 43, 44.

EYLIAC. — Canton de Saint-Pierre-de-Chignac.

ÉGLISE SAINT-MARTIN (o). — L'Evêque.

L'excellente étude de Mademoiselle R. Desbarats¹ nous dispense d'une description. Disons seulement qu'il reste, de l'église du XII^e, le chœur très retouché dans la suite. La nef d'origine était un peu plus large que le chœur : il en reste une partie du goutterot N. Au début du XV^e, on accola une chapelle au S. du chœur, et, vers la fin du siècle, on doubla au S. la nef principale par un bas-côté de deux travées, voûtées d'ogives, suivi à l'Est d'une courte travée voûtée d'un berceau brisé. En 1543, on remonta le goutterot N. (où l'on ouvrit un beau portail) et les voûtes de la nef principale. La fin du XVI^e vit reprendre l'intérieur du chœur et rhabiller l'arc triomphal. Enfin, vers 1880, on restaura l'ensemble, et, abandonnant une travée à l'O. dont il reste des naissances d'ogives en A et en B sur le plan) on éleva un clocher moderne, à haute flèche de charpente au dessus d'une petite coupole.

Signalons que la petite chapelle au S. du chœur, voûtée d'ogives, fut peinte au XVI^e de fresques, revêtues par la suite d'un badigeon de chaux : mais les écaillures laissent apercevoir un Saint Sébastien nu, entre un archer et un gros personnage portant un costume François 1^{er}.

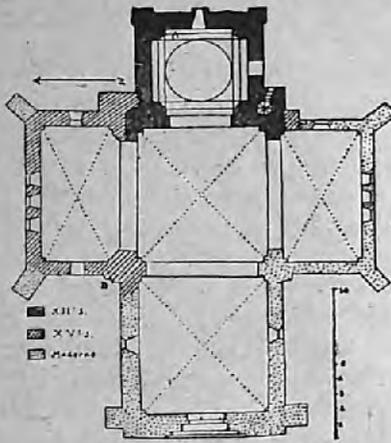
SAINT-LAURENT-SUR-MANOIRE. — Terre du Pariage. Canton de St-Pierre-de-Chignac.

ÉGLISE SAINT-LAURENT (o). — Le grand Archidiacre.

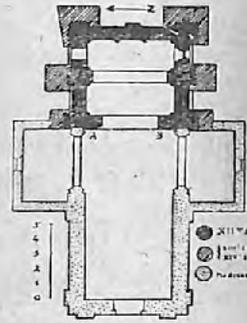
De l'église du XIII^e, il reste le sanctuaire et une partie du mur goutterot sud avec 2 contreforts plats (dont l'un à demi noyé dans un contrefort moderne). L'édifice roman subit mainte mutilation et soutint des sièges en 1332, 1334, 1387. Au XV^e, puis de nouveau au XVI^e, on remonta la nef principale et l'on bâtit, au nord, une nef latérale communiquant avec la première par des arcs plein cintre. Une nouvelle destruction partielle obligea à relancer, au XVII^e, les voûtes de la nef principale.

Celle-ci se compose actuellement de trois travées. Les deux premières ont des voûtes du XVII^e à liernes et tiercerons. Les retombées se font, à l'ouest, sur des culots, ailleurs sur des colonnes engagées ; mais alors que l'on conservait au N.E. une colonne octogone en hélice, (XVI^e) et au centre N. une colonne cylindrique avec 9 nervures en saillie se continuant jusqu'à la base (modele identique à l'église d'Atur), on reprit les deux colonnes engagées du Sud, dont les

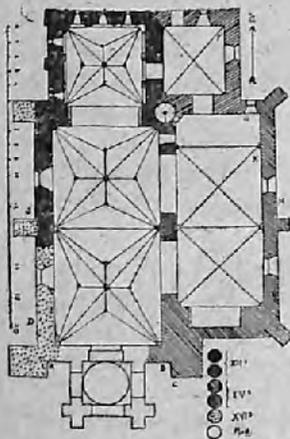
(1) B. S. H. A. P. t. LXXIII (1946), p. 60-64.



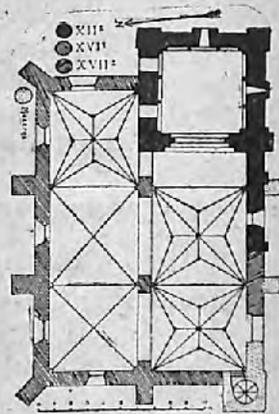
Coursec



CORNILLE



Eyliac



Saint-Loup

nervures sont à pénétration et dont les bases pentagonales ornées de deux tores, reposent sur un socle élevé.

Toutes les moulures ont un profil prismatique : les chapiteaux sont des bagues en amandes.

La 3^e travée, de 2 mètres, est sous un berceau très brisé.

L'arc triomphal est fait de trois arcs concentriques. Celui d'intrados est fait d'un gros boudin torique, en plein cintre, retombant sur des colonnes engagées, à bases moulurées de tores et à chapiteaux sculptés.

Celui du Sud porte un personnage (mutilé) entre deux lions à face quasi humaine, qu'il semble tenir par la tête : le dessin en est rude, mais d'une incontestable sûreté décorative. Celui du Nord figure deux personnages, bras étendus, enlacés de rinceaux de feuillages lancéolés, portant des pommes de pin. L'arc médian, dont l'arête est émoussée d'une cuvette, retombe sur les dossierers où s'engagent les colonnes. L'arc d'extrados retombe sur deux colonnes engagées face à la nef (le chapiteau de celle du Sud est sculpté de feuilles d'eau).

Le sanctuaire à chevet plat, voûté d'un berceau plein cintre, naissant au dessus d'un bandeau chanfreiné, est éclairé par deux étroites baies à ébrasure simple percées dans les contreforts plats ; il est orné, sur ses faces S.E. et E. de trois arcs aveugles retombant sur des colonnettes engagées, dont les bases à boudin torique reposent sur une banquette. Des chapiteaux, deux sont frustes, trois ont un tailloir à cinq encorbellements, sur une corbeille échiquetée, le dernier porte une cordelière entre la corbeille et le tailloir ; tous les astragales sont toriques. Un passage plein cintre s'ouvre dans le mur nord pour donner accès à la nef latérale.

Celle-ci est faite de trois travées barlongues, sensiblement égales : les deux premières sont voûtées de croisées d'ogives simples (les profils de toutes les nervures de l'église sont prismatiques). La 3^e est sous une voûte à liernes et tiercerons. Les retombées de toute la nef se font sur des colonnes circulaires engagées, moulurées en hélice : cette hélice se prolonge dans les bases pentagonales, et s'élève de deux spires au dessus des chapiteaux en bagues. Dans la nef Nord, la clef centrale de la travée Est est sculptée d'un St Laurent, sous la forme d'un clerc du xvi^e portant un gril et un petit fagot de bois : les quatre clefs secondaires sont timbrées d'angelots aux ailes déployées, portant alternativement des écus frustes et des phylactères : délicieux morceaux de la Renaissance, avec des finesses et des subtilités de gravure en médaille.

Dans la nef principale, la clef principale de la travée Ouest, est timbrée d'un écu à cinq fasces entouré d'une cordelière, les clefs secondaires portent l'une un écu aux armes de France, l'autre un écu fruste, l'autre, un monogramme stylisé (J. H. S. ? ou S. R. ?) le dernier est un remploi d'une clef plus ancienne. La clef centrale de la travée E est une étoile à six branches entourée d'une cordelière, les clefs secondaires portent écu fruste, un écu à une fleur de lis, une croix et une rosace.

A noter sur le mur Ouest, un écusson peint écartelé au xarmes des Bodin.

Les élévations extérieures ne présentent pas grand intérêt à cause des remaniements généreux du XIX^e s. Seules celles du sanctuaire sont remarquables avec les contreforts plats faisant retour aux angles, et les deux contreforts percés d'étroites baies ; avec aussi, ce qui reste de l'ancienne corniche à modillons sculptés de grotesques. Le clocher, d'un dessin correct, avec ses deux baies romanes sur chaque face, est une restitution moderne.

MOBILIER

L'église conserve une Vierge à l'Enfant, en bois (0.196 de haut) doré et polychromé, probablement du XVII^e s. et qui vient du sanctuaire détruit de N.-D de la Garde à Périgueux. De lignes assez gauches, et maladroitement badigeonnée, elle n'a pas grand caractère.

PREYSSAC D'AGONAC. — Châtellenie d'Agonac. Commune de Château-l'Évêque.

ÉGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE (o). — L'Évêque.

Elle est signalée dans une bulle de 1169.

De l'extrême début du XII^e, il ne reste qu'un fragment du mur goutterot N. de la nef. Nous ignorons le destin de cette nef primitive, mais très peu après sa construction, et dans le début du XII^e, lui succéda une nef sous berceau plein cintre, divisée en deux travées par un doubleau retombant sur des pilastres adossés à de massifs piédroits. Le berceau repose sur des arcs longitudinaux, brisés, qui contrebutent mal la poussée puisque la tête des murs s'est déversée assez sérieusement. Des impostes toriques soulignent la naissance de ces arcs transversaux, cependant que le berceau naît au-dessus d'un bandeau chanfreiné. L'économie de cette nef est si comparable à celle d'Agonac, qu'on les peut soupçonner l'une et l'autre du même maître-d'œuvre ; même largeur de nef (5 m) ; travées de longueurs comparables ; même saillie des piédroits

(1 m. 60) ; mêmes passages de 0.75 dans ces piédroits, sous de petits arcs en plein cintre, formant comme une ébauche de bas-côtés. L'absence de décoration et de mouluration, la robuste sévérité de l'architecture, la comparaison avec Bénévent-l'Abbaye (Creuse) qui n'est pas antérieure à 1150, nous incline à dater cette nef du premier tiers du XII^e, 1130 environ (Le chanoine Roux datait la nef d'Agonac, sœur de celle-ci, de la fin du XI^e ; nous la croyons un peu plus tardive, par comparaison avec des églises à date certaine : Cadouin, 1150 — St-Martin de Limeuil, 1194).

Nous ne savons comment se terminait à l'est cette église. Sans doute le chœur dût-il être détruit, puisque vers la fin du XII^e, on juxtaposa un sanctuaire carré à chevet plat, primitivement revêtu, à l'intérieur comme à l'extérieur, d'un arc aveugle brisé à l'est, et de deux arcs au N. et au S. Des reprises postérieures lui ont fait perdre sa physionomie (perçement de deux baies qui coupent des arcs, adjonction d'une chapelle non voûtée au N. en 1829, et d'une sacristie au S.) La voûte actuelle, en berceau brisé, a peut-être été remontée. L'arc triomphal est brisé (l'ancien qui lui est accolé, est en plein cintre). La soudure entre nef et sanctuaire est maladroite, surtout dans les parties hautes.

L'église souffrit beaucoup des guerres anglaises. En 1364, elle était « presque totalement détruite »¹. De fait, on note de gros contreforts montés au XV^e pour soutenir, au N. et au S., les murs goutterots.

Au début du XVI^e on éleva une chapelle au S. débouchant dans la 2^e travée par un arc brisé. La clef de la croisée d'ogives est aux armes des Montardit de la Beylie. Une fenêtre s'ouvre au S. et une porte sous un arc en accolade à l'Ouest.

L'église dût souffrir de nouveau des guerres de Religion. Au XVII^e on répara tant bien que mal les dégâts en montant d'énormes contreforts aux angles N.E., S.E. et S.O. et en retouchant la façade, le portail surmonté d'un oculus, et encadré par deux arcs plein cintre, et le haut du clocher.

Ce clocher barlong, auquel on accède par une vis partant à 2 m. 50 du sol (encore le dallage a-t-il été exhaussé) repose sur la moitié ouest de la première travée ; son mur E est assis sur un arc de décharge en tiers-point, de 5 m. d'ouverture, de 0.75 d'épaisseur, aux arêtes abattues, bandé d'un goutterot à l'autre, sans risquer d'appuyer

(1) Le P. Donife. *La désolation des églises... pendant la guerre de Cent ans*, III. 7.

sur le rein du berceau. Le clocher a reçu un système de défense. On y relève des traces d'incendie.

MOBILIER

On conserve une cuve baptismale romane, de coupe octogonale en pierre, gravée d'une sorte de croix tréflée et de deux écus frustes ; une console du xv^e, en pierre, portée par un ange-cariatide entre deux personnages ; une pierre tombale de Messire François Ducluzel, mestre de camp, mort le 11 novembre 1782.

SAINTE-MARIE-DE-CHIGNAC. — Terre de Pâriage. Canton de St-Pierre-de-Chignac.

ÉGLISE N.-D. DE L'ASSOMPTION (o). — Le Chapitre Saint-Front.

L'église romane du xii^e s. (Ecll. Sanctae Mariae de Chignac - *Pouillé du XII^e*) se composait d'une nef non voûtée de deux travées, d'un chœur carré et d'une abside semi-circulaire. Elle dut subir de graves dommages pendant les guerres anglaises, de par sa situation dans la vallée du Manoire, sur la route de Périgueux à Brive. En 1388, elle fut assiégée par la garnison d'Auberoche ; en 1397, saccagée par les bandes d'Archambaud de Périgord. C'est peut-être alors que les paroissiens firent un vœu à Notre-Dame pour être préservés des horreurs de la guerre. Le vœu promettait-il la réfection de l'église ? Toujours est-il qu'à l'extrême fin du xiv^e on supprima l'abside, qu'on termina le chœur par un chevet plat et qu'on organisa dans le clocher surmontant le chœur, une chambre de défense dont l'accès était assuré par une vis que l'on aménagea dans une cage carrée, à l'angle S. E. On renforça en même temps les 3 autres contreforts du chœur et l'on établit des défenses au-dessus des deux travées de nef sous la forme d'une chambre forte logée dans une surélévation des murs goutterots.

A l'extrême fin du xv^e (ou peut-être au-xvi^e) l'église se révélant trop petite, on ajoura le mur N. pour doubler les deux travées de chœur en bâtissant, sous le vocable de St-Eutrope, un bas-côté gothique. La soudure se révéla délicate dans les parties hautes, peut-être à cause de l'existence de la chambre de défense : on couvrit l'ensemble des deux nefs d'un toit à double pente (on en voit la trace sur la face O. du clocher).

Depuis lors, l'église dut souffrir encore des guerres de Religion, de la Fronde, de la révolte des Croquants qui fut mâtée à une grande lieue de là, à St-Crépin d'Auberoche en 1594, et enfin de la Révolution. La paroisse fut rétablie en 1847.

L'église se présente actuellement sous la forme suivante : la partie romane se compose de deux travées sous une voûte d'arêtes modernes éclairées. L'une par une baie ébrasée, l'autre, par deux baies. Un arc triomphal, légèrement brisé, dont la face ouest est cantonnée de deux colonnes engagées, retombe sur deux colonnes engagées à chapiteaux frustes (les bases des colonnes sont enterrées, le sol de l'église ayant été exhaussé d'un mètre environ comme en témoigne une porte du xiv^e, maintenant aveuglée, en A).

Le chœur rectangulaire, plus étroit que la nef, est couvert d'un berceau plein cintre ; un chevet plat le ferme à l'Est, mais c'est un remplissage de la fin du xiv^e succédant à une abside semi-circulaire ; l'arc d'encadrement a été conservé avec ses doubles bâtons brisés ; les deux faces latérales sont ornées d'arcatures aveugles. Deux fenêtres à double ébrasement éclairent le chœur, percées dans les murs E. et S. ; une autre fenêtre, très étroite, en B, a été aveuglée. Une porte rectangulaire donne accès à la vis montée au xiv^e, dans la pile S. E.

La partie gothique, de l'extrême fin du xv^e, achevée au xvi^e, est faite de deux travées, celle de l'O. sous une simple croisée d'ogives, celle de l'E. sous une voûte à liernes et tiercerons dont la clef centrale porte un écu martelé. Les retombées se font au N. sur trois colonnes engagées, au S. sur deux culots sculptés d'angelots et au centre sur un fragment de colonne appuyé sur le contrefort de la nef romane recoupé à 1 m. 50 du sol.

L'élévation occidentale juxtapose les façades romane et gothique ; sur celle-là un arc plein cintre relie les contreforts d'angle : la naissance en est marquée par une moulure qui se poursuit horizontalement et sur laquelle repose une archivolte plein cintre à billettes. Le portail ancien a disparu, remplacé au xiv^e par une simple porte sous arc brisé. Au-dessus de l'arc, une corniche biseautée marque la naissance du pignon triangulaire percé d'une baie plein cintre aérant les combles : le rampant de gauche a été remonté pour l'établissement de la toiture lors de la construction de la chambre de défense, à la fin du xvi^e : on a remployé dans la partie supérieure trois corbeaux sculptés qui viennent peut-être de la corniche de l'abside alors démolie. Un contrefort biais renforce l'angle N.O. de la chapelle gothique qui s'ouvre d'une porte à trois voussures brisées sous un bandeau à étoiles.

L'élévation S., en partie calcinée par des incendies, porte des arcs aveugles en plein cintre reliant les quatre contreforts celui du chœur est légèrement brisé, de ces contreforts, seul celui de l'Ouest n'a pas été retouché, les trois autres ont été repris à la fin du

xiv^e, lors de la fortification des parties hautes. Le clocher conservé une partie de son ancienne corniche à modillons.

L'élévation orientale a perdu sa physionomie lors de la suppression de l'abside : on voit nettement le remplissage du nouveau chevet plat. Au dessus, le mur du clocher est percé d'une multitude de petites meurtrières. Le chevet plat de la chapelle gothique est ouvert d'une large baie à remplage flamboyant avec soufflets, mouchettes et accolades.

L'élévation N. est sans intérêt : à signaler seulement sur le clocher une partie de l'ancienne corniche.

Le clocher est couvert d'un toit plat à quatre pans. Les parties hautes en ont été retouchées à maintes reprises, avec un ressaut au S. pour obtenir un carré régulier.

A signaler une intéressante cuve baptismale du début du XIII^e.

L'église a été inscrite à l'Inventaire supplémentaire (17-3-1926).

BIBLIOGR. — Article de l'architecte M. Dannery, dans « *L'Echo mensuel du Canton de St-Pierre-de-Chignac* » (Tarbes, 1927, 11 pages).

CHALAGNAC. — Terre du Pariage. Canton de Vergt.

ÉGLISE SAINT-SATURNIN (o). — Le Chapitre Saint-Front.

De l'ancienne église romane, il ne reste que l'abside semi-circulaire sous un cul de four, percée de trois baies, et le carré du sanctuaire défigurés par les restaurations de 1877.

Au début du xvi^e, l'église avait déjà subi d'importantes transformations : on avait alors tourné des croisées d'ogives sur les deux travées de la nef dont on avait remonté les murs, sauf celui de la travée orientale (où l'on relève, formant arc de décharge, un arc plein cintre) et l'on avait ajouté au Nord un collatéral de deux travées barlongues sous croisées d'ogives, éclairé par des baies à remplage flamboyant. Doubleaux, ogives et formerets retombent, en y pénétrant, sur des colonnes engagées, sans bases ni chapiteaux, et, au centre, sur un pilier rectangulaire cantonné de deux colonnes engagées.

Le portail s'ouvre sous trois voussures en tiers-point à moulures prismatiques, retombant sur de courtes colonnettes dont les chapiteaux figurent les Péchés capitaux et dont les bases sont sur des socles élevés. L'archivolte extérieure retombe sur des culs-de-lampe.

Lors de la restauration de 1877, on remonta les contreforts sauf les deux qui sont situés au centre et au nord de la façade ouest, et l'on posa sur le carré du sanctuaire un lourd clocher sans intérêt. En même temps, pour séparer du sanctuaire l'abside devenue sacristie,

on bâtit un mur, ce qui permit de monter une coupole fantaisiste, de 2 m. 10 de diamètre, posée sur des sortes de pendentifs plats.

Les clefs de voûtes sont armoriées : en A, les armes des Aix de Mesmy de la Feuillade ; en B, celles de Léon XIII ; en C, celles de M^{re} Dabert ; en D, un écu fruste au milieu d'une torsade sculptée.

A noter en E, sur la face ouest du pilier central, un rectangle de pierre finement sculpté, au XVI^e, avec rinceaux, pots à fleurs, oiseaux à queues de sirènes, et guirlandes.

TRÉLISSAC. — Châtellenie de Périgueux. Canton de Périgueux.

ÉGLISE N.D. DE L'ASSOMPTION. — Le Chapitre Saint-Front.

Église moderne, de style néo-gothique, sans intérêt archéologique, mais bien construite, de 1870 à 1872, par l'architecte Dubet, pour remplacer l'église ancienne que M. Alfred Magne incorporait à son château. (Délib. du Conseil Municipal de Tréllissac, 10 Déc. 1869).

L'église fut consacrée le 15 oct. 1872, par M^{re} Dabert.

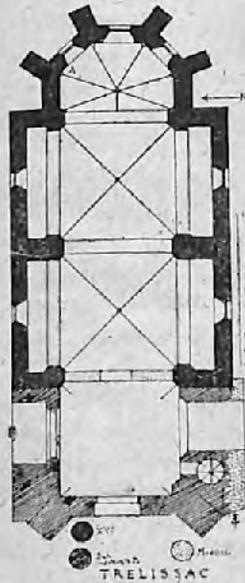
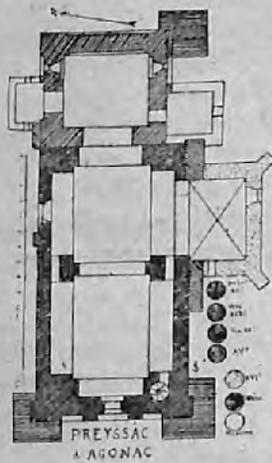
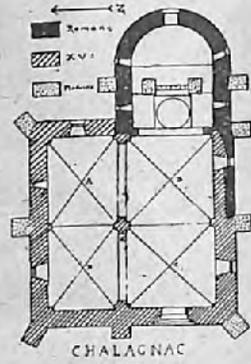
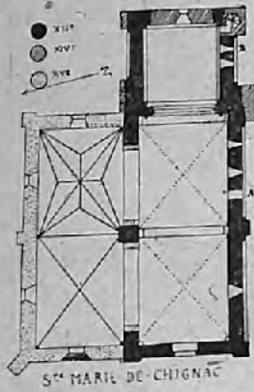
A noter une Sainte Famille de l'école italienne, du XVII^e.

ANCIENNE ÉGLISE N.D. DE TRÉLISSAC (o).

Cette église succédait à une église plus ancienne, sous le vocable de Saint Eumache, qui disparut pendant les guerres anglaises.

La partie ancienne de l'église — une nef sans transept et une abside polygonale — construite au début du XV^e, suivant la formule gothique du midi de la France, a des contreforts intérieurs entre lesquels sont logées des chapelles barlongues sous des berceaux brisés transversaux. La nef se compose de deux travées de 7 m. 40 sur 8 m., couvertes de croisées d'ogives, qui retombent en y pénétrant sur de robustes piliers aux angles abattus ; la pénétration est soulignée par des moulures prismatiques. Les clés sont ornées d'écussons ¹. L'éclairage est assuré par quatre grandes baies dont les remplages sont des réfections modernes. L'abside, de même largeur

(1) Nous n'avons pu les déchiffrer à cause de l'obscurité qui règne dans l'édifice, devenu un bûcher. Par ailleurs, nous ne garantissons pas l'exactitude absolue de notre plan, car nous avons été gêné, à l'extérieur par une surabondance extraordinaire de lierre, et à l'intérieur, par l'obscurité et par l'impossibilité d'accéder à certaines parties de l'église. Une note du chanoine Brugière (B.S.H.A.P. 1900, p. 211), décrit brièvement les clefs de voûte : évêque croisé et mitré, figure de soleil, monogramme du Christ. Les chapelles étaient dédiées à N.D. de l'Enfance, Saint-Capraise d'Agen, Sainte-Radegonde, Saint-Roch et Saint-Cosme. Il y avait aussi une chapelle des Augustins de Périgueux.



que les travées de la nef, est polygonale, à cinq pans ; le voûtement en est classique, avec six branches d'ogives ; par un procédé assez peu commun, et pour soulager le voûtain contigu à l'arc triomphal, le constructeur a relié par une lierne la clef des ogives à celle de l'arc triomphal. La retombée des six branches d'ogives se fait en pénétration sur des colonnes engagées, avec des moulures en hélice, comparables à celles de Rouffignac et de Chantérac. Trois fenêtres à remplage flamboyant — celle de l'axe plus large que les autres — éclairent l'abside. A noter en A un sacrarium de style flamboyant, travail assez habile.

A l'extérieur, on relève de nombreuses retouches modernes, notamment dans le mur goutterot Sud de la nef, et dans les quatre contreforts saillants, à double larmier qui épaulent l'abside.¹

A une date un peu postérieure, on éleva à l'ouest de l'église une travée sous croisée d'ogives ; de la voûte effondrée, il reste les naissances ; le clocher carré, auquel on accédait par une vis, est maintenant complètement ruiné ; il devait être important, car, pour le supporter, on renforça à l'excès les piliers en les noyant dans de lourds massifs de maçonnerie, eux, et les contreforts biais. Le portail s'ouvrait à l'ouest ; et deux chapelles latérales, étaient logées au N. et au S. de la première travée.

ANTONNE-ET-TRIGONANT. — Canton de Savignac-les-Eglises.

ÉGLISE SAINT-MARTIN D'ANTONNE (o). — L'Évêque.

Cette église, qui conserve sur le mur goutterot Sud un fragment de corniche romane sur corbelets et un contrefort plat, a perdu tout caractère par suite de restaurations successives. (Les deux travées de la nef en 1762, le clocher à flèche, vers 1880.)

A noter un maître autel à rétable, en bois, du XVIII^e avec une petite Vierge sous un baldaquin, deux cathèdres et une chaire de la même époque, et, dans la chapelle latérale Sud un intéressant devant d'autel polychrome et doré à la feuille, du XVIII^e, représentant l'Adoration des Mages². A noter aussi une Pietà d'Annibal Carrache.

Il ne reste rien de l'église Saint-Saturnin de Trigonant, citée dans un texte de 1192, tombée en ruines au XVIII^e et vendue en 1838.

(1) En 1860, une restauration fut esquissée par l'architecte Abadie ; elle fut parachevée en 1863 (*Notes hist. sur Trélissac*, par E. Decoux-Lagoutte. B.S.H.A.P. 1900).

(2) En 1765, le curé Gazalié fait faire le rétable du grand autel pour le prix de 365 livres. Farnier, *Autour de l'Abbaye de Ligeux*, II, 254.

NOTRE-DAME-DE-SANILHAC. — Terre de Pariage. Canton de Saint-Pierre-de-Chignac.

ÉGLISE NOTRE-DAME-DES-VERTUS.

L'église a son chevet vers le Sud. Du milieu du XVII^e ; elle est constituée par une vaste halle barlongue accostée de chaque côté de trois chapelles communiquant avec la nef par des arcs en plein cintre. Pas de voûtes : partout des plafonds lambrissés.

C'est vers 1680 que la paroisse de Sanilhac a été transférée à N.-D. des-Vertus. En 1688, l'église n'était pas encore achevée : il restait « le tiers de la nef à lambrisser ».

Le clocher carré à ressaut, à bases talutées, est construit contre le chevet plat : il porte une flèche de charpente couverte d'ardoises.

A noter une statue de Saint Front en bois doré, du XVIII^e siècle ; un fragment de peinture du XVII^e sur une toile très craquelée, représentant la Vierge et l'Enfant, et surtout une Pieta de pierre polychrome, travail si malhabile qu'il est malaisé de lui assigner une date certaine, mais qui semble être du début du XVI^e.

ÉGLISE-SAINT-PIERRE DE SANILHAC (ou Sanilhac).

En 1688, elle est dite « presque ruinée » et le service paroissial est « transféré dans la chapelle des Vertus ».

L'église était orientée : il n'en reste que quelques murailles enfouies sous terre. Un des claveaux provenant d'une voussure du portail peut être daté de la fin du XII^e siècle.

ÉGLISE SAINT-PIERRE-ÈS-LIENS (appelée aussi Saint-Pey-Lanays).

Il ne reste rien de cette église située dans la partie Est de la commune. La paroisse a disparu à la Révolution. La commune elle-même a disparu en 1823, rattachée à N.-D.-de-Sanilhac¹.

CREYSSENSAC-ET-PISSOT. — Terre de Pariage. Canton de Vergt.

ÉGLISE SAINT-PARDOUX de Creyssensac (6). — Le Chapitre Saint-Front.

Cette église a perdu tout caractère à la suite des importantes restaurations modernes. Clocher arcade à deux baies campanaires sur la façade.

ÉGLISE-SAINT-CLOU (ou Saint-Cloud) de Pissot (6). — Le chapitre Saint Front.

(1) B.S.H.A.P. 1935, p. 89-103.

En 1688 « la nef n'est voustée, lambrissée, ny vitrée. Les murailles menacent ruine en quatre endroits... » C'est actuellement une pauvre mesure dont le lambris repose sur un arc diaphragme. Le seul intérêt réside dans un petit portail du xiv^e siècle. Un petit campanile à baie campanaire amortit le fronton. A noter une statue décapitée, en pierre, que ses draperies permettent d'attribuer au xiv^e siècle.

SAINT-CRÉPIN-D'AUBEROCHE. — Châtellenie d'Auberoche. Canton de St-Pierre-de-Chignac.

ÉGLISE SAINT-CRÉPIN (o). — Le Chapitre Saint-Front.

Elle est faite d'une nef couverte d'une fausse voûte communiquant par un arc triomphal plein cintre dont la naissance est soulignée par un tailloir en quart de rond, avec un chœur carré sous des croisées d'ogives du xv^e retombant sur des colonnes engagées.

J. SECRET.

(A suivre)

LA DERNIÈRE HEURE DE JEAN-GEORGES VEYSSET (1871)

Il y a eu 75 ans le 24 mai. Un bref et funèbre épisode s'accomplissait à Paris sur le Pont-Neuf, pendant la Commune Insurrectionnelle, au cours des dix semaines (du 18 mars au 29 mai) qui ont marqué cette phase d'émeute sanglante et de lugubre incendie. Nous évoquerons simplement l'anniversaire.

Jean Veyssel, 59 ans, agriculteur de la Dordogne, était arrêté le 21 mai 1871 près de Saint-Ouen-sur-Seine, et écroué au Dépôt de l'ex-Préfecture de Police, (n° 3.440 du registre), comme *espion à garder avec soin à la disposition de Ferré*. L'inculpé de ce nom, de cet âge et de cette profession, se trouvait compromis par des agissements, comme en témoignaient certains documents et une somme de vingt mille francs trouvée en sa possession. Il s'agissait d'un agent actif du Gouvernement de Versailles et de l'Assemblée Nationale. Sa mission était d'enlever une porte de la Capitale en corrompant les défenseurs de Paris.

On appréhenda également l'aide de camp Hutzinger pour le diriger sur la prison militaire du Cherche-Midi. Une demoiselle Marguerite Forzi, dite Forsanz-Veyssset, 40 ans, née dép' du Vaucluse, conjurée avec d'autres personnes, était déjà sous les verroux.

Les dossiers des poursuites et notes d'archives consultés par le magistrat Georges Laronze, auteur en 1928 d'une *Histoire de la Commune de 1871*, évoquent la comparution de Veyssset, au matin du 24 mai, devant le communal Théophile Ferré, délégué à la préfecture de police¹. Introduit dans la salle du dépôt, Veyssset comprit et pâlit en apercevant le délégué et les gardes. Le colloque fut bref.

— Citoyen Ferré, dit-il, vous m'avez promis la vie sauve...

— Nous n'assassinons personne, repliqua celui-ci. Mais vous, vous avez conspiré contre nous. Vous avez [reçu de l'argent pour corrompre Dombrowski².

— C'est vrai, reconnut le prisonnier qui était chargé par l'amiral Saisset de la corruption de ce personnage.

— Alors, en route !

Les hommes, les Vengeurs de Flourens, sortirent. L'escorte hâta le pas, tourna à gauche, gagna le Pont-Neuf, croisa des Fédérés qui défendaient une barricade. Ferré s'expliqua laconiquement :

— L'homme que nous emmenons est un traître. La justice du peuple l'a condamné. Il va mourir.

Entre la statue équestre de Henri IV et le quai Conti, le Délégué fit un geste, l'escorte stoppa. Avec un mouchoir on banda les yeux de Veyssset.

(1) Ferré, né à Paris le 6 mai 1846, ancien comptable d'agent d'affaires, ami de Raoul Rigault, donna l'ordre d'incendier le Palais de justice, la salle des Pas-perdus, les greffes, les bureaux des casiers, la Cour de Cassation, etc. Il fut lui-même passé par les armes sur le plateau de Satory le 28 novembre 1871. Cette physionomie d'énergumène, de jacobin énergique et vindicatif, d'exécuteur passionné dans sa tâche, et d'exterminateur forcené a été crayonnée par Jules Vallès dans Jacques Vingtras *L'Insurgé* (1874).

(2) Jaroslaw Dombrowski (1838-1874), général de la Commune de Paris, défendit Montmartre contre l'armée de Versailles et tomba, le 27 mai, à midi, mortellement blessé sur la barricade de la rue Myrrha et du boulevard Orano. L'amiral Saisset (1810-1879) né et mort à Paris.

— Je vous pardonne ma mort, riposta le condamné, froid, courageux, tranquille.

Un commandement sec fut proféré. L'agent de Versailles tomba tué sur le coup. Les gardes soulevèrent le cadavre et le jetèrent à la Seine. Le délégué sourit.

Veysset, que les pièces officielles prénomment tantôt Georges et tantôt Jean-Baptiste, sortait de Laborie, commune de Saint-Martial Cubas et Cherveix, canton d'Hautefort. Ancien élève de la ferme-modèle de Salegourde, près Périgueux, il avait publié dans les Annales agricoles et littéraires de la Dordogne quelques articles ¹, savoir :

Ferme de Gardedeuil par Montpon (1841) ;

De l'agriculture dans la Double ;

De la culture de la pomme de terre dans la Double (1841) ;

Correspondance agricole. Réponse à M. Marc M. sur l'assolement quadriennal (1848) ;

Système Guénon (1848).

Nous avons découvert dans *L'Echo de Vèzone*, bulletin de la Dordogne, n° du 23 septembre 1848, une longue lettre de Veysset aîné, agriculteur, ancien élève de la ferme-école de Salegourde, adressée de Laborie (par Hautefort), à A. Dupont fils, rédacteur-gérant de ce journal. Cette lettre concerne des observations relatives au rapport de la commission du Conseil général chargée de visiter la ferme-école. Veysset, qui se trouvait à la ferme le jour où cette Commission s'y rendit, put voir tout ce qu'elle vit quant à la culture des

(1) La *Bibliographie Générale du Périgord* par A. de Roumejoux, Ph. de Bosredon et F. Villepelet lui attribue (tome III, 474, 475) deux plaquettes parues en 1862 :

Enclos des Arènes. — Périgueux, Dupont, s. d. in-4°.

Enclos des Arènes. Dernières modifications. *Ibid.*

Elle mentionne le décès en 1871 et fait figurer à la suite la brochure posthume, sous ce titre :

— *Un épisode de la Commune et du gouvernement de M. Thiers.* — Bruxelles, 1873, in-18.

Roumejoux signale dans son *Essai de bibliographie* (1882) cette brochure qu'il attribue personnellement à Veysset, et note le rôle pour corruption tentée sur les chefs de la Commune par le Gouvernement,

prairies artificielles et naturelles et des céréales. Il existait dans les étables 48 têtes d'animaux de race bovine, 4 chevaux et 90 porcs. Il parle des plantations et pépinières de mûriers, prospères et nombreuses, ¹ de la fabrique d'instruments, herses et charrues, et de l'institut agricole ne comptant pas moins de 38 jeunes cultivateurs qui, d'ici trois ans, irait propager dans nos campagnes les bonnes méthodes d'agriculture. Il termina son épître : « Voué à la profession agricole, je me suis cru mission pour élever la voix en faveur d'un établissement qui, à l'aide des plus rudes travaux, loin des applaudissements et des encouragements du monde, accomplit cependant une œuvre grande entre toutes les œuvres, car ce sera d'elle que sortiront, si les envieux et les indifférents ne la tuent, les progrès et la prospérité de la plus féconde des industries ; d'un établissement, dis-je, auquel je dois le peu que je sais et une profession qui m'honore, mais pour lequel, cependant, ma vive et éternelle reconnaissance ne me ferait trahir ni les intérêts de la vérité ni ceux du pays. »

Virgile, prince des poètes latins, augura, il y a deux mille ans, que les agriculteurs seraient trop heureux s'ils connaissaient leur bonheur ! Il ne tenait qu'à Veysset de rester attaché à une si estimable profession, au lieu de faire, jusqu'à Paris, un voyage dans un temps si troublé... Pris en cet engrenage, il put se répéter le propos du personnage des *Fourberies de Scapin* :

— Que diantre allait-il faire dans cette galère ?

Il avait lâché la proie pour l'ombre, la société de la campagne pour les dangers de la grand'ville et les pièges de la politique. Il tomba victime de Ferré, s'étant (sans jeu de mot), enferré lui-même, entraînant dans sa propre chute l'homme qui s'était fait son juge et son exécuteur. Les deux

(1) G. Rocal, *1848 en Dordogne* (II, 261 note) cite Veysset à Vaure d'Hautefort bénéficiaire d'une somme à la ferme de Salegourde pour achat de mûriers aux frais du Conseil général. C'est la Vaure, hameau de la commune de Cherveix.

adversaires implacables et impitoyables, l'agriculteur du Périgord aussi bien que l'insurgé de Paris, se perdaient l'un et l'autre. En ce duel, on reconnaîtra qu'ils avaient déployé une irréductible opposition, une même fermeté de caractère, une égale sérénité dans le supplice ¹.

Joseph DURIEUX.

(1) Notre ami et collègue Henry de Presle, du château de Saint-Martial Laborie, à l'obligeance de qui nous nous sommes adressé, a bien voulu fournir quelques indications sur le personnage. En apportant ici sa contribution personnelle, nous le remercions de son amabilité.

La propriété de Vaure, sise commune de Cherveix-Cubas, a été revendue en 1913, moins la maison qui appartient toujours à M^{me} Lagorce, veuve du consul général de France. L'acquéreur, sauf surenchère pourtant, était un Veysset, fils de l'ancien régisseur du grand-père de M. de Presle. Venu de Terrasson à Saint-Martial, ce régisseur épousa M^{lle} du Plantier, propriétaire de Vaure et de Chavagnac (C^{te} de Cherveix-Cubas), qui abandonna la gestion, devint maire de Cherveix sous le Second Empire et finit par être fusillé par la commune de Paris par ordre de Ferré en 1871 et jeté dans la Seine. L'auteur des *Convulsions de Paris*, Maxime Du Camp (1822-1894), de l'Académie Française, a raconté le décès du fameux Veysset, peut-être agent double, ce qui expliquerait l'animosité contre lui.

La propriété de Vaure, achetée par M. Lagorce qui y a fait bâtir une jolie villa, passa ensuite à M. Paul Lagorce neveu. Actuellement elle appartient à M. Charles Vignéras, directeur gérant des Magasins du *Printemps*, notre collègue de la Société Historique et Archéologique du Périgord, président de l'Association Amicale des Périgourdins de Paris.

ERRATA

P. 87, ligne 13. Au lieu de *chevalier*, lire *officier*.

Page 132. Les *notes bibliographiques* qui suivent sont à joindre au compte rendu de l'Excursion.

Se reporter dans le volume du *Congrès archéologique de France*, XC^e session, Périgueux 1927, aux articles consacrés à *Chancelade* et à *Lisle*, par M. DESHOULIÈRES, et à *Bourdeilles*, par M. G. LAVERGNE. M. DANNERY décrit l'escalier du Château-Haut de Lisle dans ses *Escaliers de logis périgourdiens*, Sarlat, 1936 (Publ. de la Société), p. 39-45.

Le prieuré de Merlande a été étudié par Ch. DURAND, dans le *Bull. de la Soc. hist. et archéol. du Périgord*, t. I (1874).

Pour les détails d'histoire, voir l'étude consacrée à l'abbaye de Chancelade par l'abbé RIBOULET, dans le *Bull. de la Société*, t. IX (1882) et X (1883).

Pour Lisle, GRELLET-BALGUERIE, *Les privilèges de la ville de Lisle (1500-1519)* dans le *Bull.* t. II (1875), p. 433-441 ; DUJARRIC-DESCOMBES, *La municipalité de Lisle en Périgord de 1300 à 1789*, *id.*, t. III (1876), p. 403-408 ; *L'église de Lisle en Périgord avant la Révolution*, *id.*, t. IV (1877), p. 259-268 ; — Comte de SAINT-SAUD, *Note sur les seigneurs de Lisle*, *id.*, t. LXI (1934), p. 132-135.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME LXXIII

PROCÈS-VERBAUX

	Pages.
Séance mensuelle du jeudi 3 janvier 1946.....	1
— — 7 février 1945.....	5
— — 7 mars.....	15
— — 4 avril.....	37
— — 2 mai.....	40
— — 4 juillet.....	81
— — 1 ^{er} août.....	87
— — 5 septembre.....	91
— — 3 octobre.....	121
— — 7 novembre.....	107
— — 5 décembre.....	127
Assemblée générale du lundi 27 mai 1945.....	46
Compte de gestion du trésorier (exercice 1945) (H. COR- NEILLE).....	19
Excursion.....	
Errata.....	166

MÉMOIRES

ANSTETT (H.). Notes sur les antiquités de Villefranche- du-Périgord.....	30
BARRIÈRE (P.). Notes sur quelques habitats anciens dans la région de Piégut.....	95
COVRAT-DESVERGNES (R.). Henri Bertin, ministre d'Etat. Sa participation à la naissance de l'industrie du caoutchouc au XVIII ^e siècle.....	22
DESBARATS (Renée). L'église d'Eyliac.....	60
DESGRAVES (L.). Trois documents inédits sur l'élection de Périgueux dans la 1 ^{re} moitié du XVIII ^e siècle.....	136
DURIEUX (Joseph). Lettres de Louis XV à 17 habitants du bourg de Fontaines (mai 1743).....	64
— La dernière heure de Jean-Georges Veysset.....	161

DUSOLIER (Emile), Jean Lapeyre, pharmacien à Périgueux (1767-1825).....	25
LAFON (D ^r Ch.). Les illustrations des « Voyages » et des « Géographies pittoresques ».....	102
MERCIER (L.). Sur la coloration des galets aziliens.	
SECRET (Jean) Les églises de l'archiprêtré de la Quinte, 109	145
— Six lettres inédites de Maine de Biran à M. de Verneilh-Puyraseau.....	67

VARIA

La grotte de Lascaux (Chanoine MARQUAY).....	32
Un compte de fournitures de modes en 1770. (J. DU- RIEUX).....	34
Une cérémonie d'ordination à Villefranche-du-Périgord en 1773. (M. ANSTETT).....	77
La fête du baptême du roi de Rome à Payzac (8 juin 1811) (M. CELERIER).....	74
Nos représentants en 1826.....	78

BIBLIOGRAPHIE

46 églises limousines (J. SECRET).	79
--	----

NÉCROLOGIE

M. André Laval (P. SOUILLAC).....	36
-----------------------------------	----

INDEX ALPHABÉTIQUE

A

Abbayes : Brantôme, 83, 130 ; Cadouin, 46, 85 ; — Chancelade, 44, 130. — Abbé. V. Montardy. — Dalon, 49, 126. — Vauclaire, 16.

Alesme (d'), famille de Périgueux, 93.

Armoiries des Béchon, 84 ; — des Laporte, 89 ; — non identifiées, 14.

Aubeterre. Incidents en 1789, 89.

Auriac. Pèlerinage de St-Rémy, 122.

B

Beaumont (V^{te} de), député, 78.

Bergerac. Ecoles, 129. — Étymologie, 86. — V. Cellette, Evêque.

Bertin (H.), ministre d'Etat, 22.

Bloy (Léon). Centenaire, 88. — V. Périgueux.

Boisse. Impôts, 125.

Boulestin, cuisinier périgourdin, 121.

Bourdeille. Documents sur la famille, 8.

— (Claude de), comte de Montrésor, 83.

Brouchaud, à l'époque révolutionnaire, 125.

Bugeaud des Fayes, 11.

— (Maréchal), 2.

C

Castelnaud. Fresque au château, 121.

Cellette (P.), Ministre protestant de Bergerac, 41.

Champarnand (A.). Son œuvre poétique, 16, 49, 83.

Châteaux en ruines, 122. — V. Castelnaud.

— Fournels (Les), 93.

— Viregogue, 89.

Chilhaud de la Rigaudie, député, 78.

Cloche de Fontroubade, 8, 124. — de Villetouzeix, 50.

Cœuilhe (J. B.), 9.

Coussiron. Communication de documents, 86, 89.

Croquants du Quercy, 12.

Cugnac (M^{sr} de), évêque de Lectoure, 77.

D

Daumesnil (J.-Fr.), marchand de modes, 34.

Delpit, député, 78.

Devins de Payzac, 74.

Domme, 124. — En 1347, 94. — Démolition de l'enceinte, 126. — Poésie patoise, 126.

Dordogne, riv. Navigation commerciale, 84. — Statue à Versailles, 125.

— Département. Habitat rural, 48, 81. — Représentants politiques, 38, 77, 92, 93.

Du Cheyron (Le chev^t), 13.

Dufraisse (Marc), 124.

Dufraisse (Ch.), chimiste.

Dumonteil-Monjou, curé de Léparon, 10.

Du Verdier, *Voyage de France*, 16.

E

Eglises : Agonac, 45 ; — Antonne, 139 ; — Atur, 114 ; — Bassillac, 120 ; — Bauzens, 39 ; — Belaigue, 126 ; — Chalagnac, 156 ; — Cornille, 146 ; — Coursac, 146 ; — Creyssac, 132 ; — Creyssensac, 160 ; — diverses, 126 ; — Eyliac, 18, 60, 149 ; — — Faye, 8, 88 ; — Hautefaye, 9 ; — Lisle, 131 ; — Limeyrat, 39 ; — Marsac, 119 ; — Mensignac, 14 ; — Merlande, 131, 146 ; — Montrem, 112 ; — N.-D. de Sannilhac, 160 ; — Preyssac d'Agonac, 152 ; — St-Crépin-d'Auberoche, 161 ; — St-Etienne et St-Front de Périgueux, 114, 129 ; — St-Laurent du-Manoire, 149 ; — St-Léon-sur-Vézère, 88, 132 ; — Ste-Marie-de-Chignac, 154 ; — — St-Orse, 121 ; — Tourtoirac, 94, 126 ; — Trélissac, 93, 132 ; — Urval, 125 ; — Valeuil, 157.

Evesque (Jean), notaire à Bergerac, 44.

Excideuil. Hôtel de Teyssières, 37. — Mesures contre l'ivrognerie, 2.

F

Fénelon, archevêque de Cambrai, 42, 84.

Flamenc. Famille de Périgueux, 8.

Fontaines. Meurtre de J. Néron, 64.

Forges. Industrie, 128.

Fournier-Lacharmie, famille de Périgueux, 3.

Fournier-Sarloveze (Leg^l), 16.

G

Genis de Beaupuy, député, 78.

Givrazac (comm. de Rouffignac). Cheminée du château, 49.

Grossolles de Flamarens (M^{sr} de). Oraison funèbre de Louis XV, 17.

J

Joubert (J.). — V. Maillet-Lacoste.

Just (Saint), 2.

L

Labrousse, famille de Montignac, 52.

Lapeyre, famille de Périgueux, 25.

La Roque-Cusson, de Monpazier, 9.

Laulanié de Sudrat, avocat, 122.

La Valade de Trufin. Documents, 84.

Léparon. Curé. — V. Dumontell-Monjou.

Limousin. Eglises, 13, 79. — Documents, 129.

Lisle. Historique, 122, 166.

Loubéjac. Gisement gallo-romain, 86.

Louis XV. Lettres de grâce. — V. Fontaines.

— Oraison funèbre. — V. Grossolles.

M N

Maillet-Lacoste (P.-L.), correspondant de Joubert, 92.

Maine de Biran, 129. — Lettres, 67.

Méredieu (de), famille de Périgueux, 3, 93.

Meynard (Le chev^r de), député, 78.

Mirandol (Le C^e de), député, 2, 79.

Monnaies gauloises, 39.

Montardy (Antoine de), abbé de Chancelade, 38.

Montaigne (M de), 11.

Montignac-sur-Vézère. Débuts de la Révolution, 122. — Famille. — V. Labrousse.

Montrevel (Le M^e de), 89.
Monuments historiques, 121, 129.

Néron (Jean), dit la Pensée, voleur de blé, 65.

P

Pasquet de Boisgourdon. Documents, 84.

Payzac. Fête du baptême du roi de Rome, 94.

Périgord. Collection P. Huet, 8. — Fronde, 126. — Iconographie, 102. — Itinéraire descriptif, 42. — Révolte des Tard-Avisés, 89.

Périgordinismes corrigés, 9.

Périgourdins à la guerre de l'Indépendance des Etats-Unis, 51; — Dans l'ordre de St-Lazare, 49.

Périgueux. Compagnie des notaires, 44. — *Croix-Blanche (La)*, 39. — Election, 136. — Exposition félibréenne, 82. — Exposition Léon Bloy, 83. — Familles. — V. Alesme, Cœuilhe, Daumesnil, Flamenc, Fournier, Laulanié, Méredieu. — Lettres de bourgeoisie, 18. — Lieu dit *les Chauchieyras*, 17. — Palmarès du Collège, 88. — Pharmacien. — V. Lapeyre. — Photothèque de l'ESSI, 52. — Soi-disant évêque, 44. — V. Vésone.

Piégut. Habitats anciens, 96.

Pignol de la Carrière, procureur du roi à Sarlat, 48.

Puyroger (M. de), 43.

Pontard (P.), évêque constitutionnel, 43.

Préhistoire. Galets aziliens, 86, 133. — Gisement du Château des Eyzies 53. — Aspects du quaternaire, 125. — Grotte de Lascaux, 32. — Vénus de Laussel, 3, 41.

Q R

Quinte (La), archiprêtre de Périgueux, 109, 145.

Ribérac. Abjuration, 8. — Fondateur de cloches. — V. Roch. — Marchande drapière, 43. — Subdélégation, 43.

Roch (N.), fondateur de cloches à Ribérac, 16.

Roche de Cavillac (Le chevr^e de), 35, 45.

Rossignol de Combier (Le chevr^e de), 11.

S

Saint-Abre (Le sr^e de), 126.

Saint-Marcory. Fondation d'obits, 84.

Saint-Pardoux-la-Rivière. Documents, 125.

Salignac-Fénelon (Fr. de), évêque de Sarlat, 7.

Salis (Ant. de), lieutenant général à Sarlat, 7.

Sarlat. Election, 136. — Evêque. — V. Salignac. — Immeubles classés, 121. — Lieutenant général. — V. Salis. — Procureur du roi. — V. Pignol.

Sauveboeuf. Marquisat, 86, 89.

Scean trouvé à Pineuil Gironde), 51; — du chapelain de Vertheillac, 52.

Sem. Anecdote à son sujet, 86.

Sept-Fonds. Prieuré, 129.

Sirey (J.-B.), 49.

Soc. hist. et arch. du Périgord. Achat d'immeuble, 46. — Achat de photos, 87. — Assemblée générale, 45. — Comité de publication, 46. — Compte de gestion du trésorier, 4, 10, 19, 46. — Don de livres à la Croix-Rouge, 47, 82. — Election du Bureau, 52. — Excursions en 1946, 47, 82, 92, 130. — Prix des publications, 47. — Projet de fédération des sociétés savantes, 91. — Relèvement de la cotisation, 5, 47. — Vœux émis, 3, 41, 92, 94, 126.

Membres nouveaux : 5, 14, 18, 45, 52, 90, 94, 123, 127, 130.

Membres décédés : Borias (E.), 127 ; — Delbès (D^r), 91 ; — Delbos (M^{lre}), 37 ; — Desnoyers, 124 ; — Drouilh, 87 ; — Du Mas de Payzac (M^{lre}), 40 ; — Eymard, 5 ; — La Chapelle (G. de), 91 ; — Lasternas, 127 ; — Laval, (A.), 36 ; — Mazon, 81 ; — Petit (R.), 121 ; — Quesnoy (D^r), 91 ; — Roux (abbé P.), 124.

Chronique : Breuil (abbé), 48 ; — Glory (abbé), 41 ; — Julien (abbé G.), 87 ; — Secret (J.), 1, 47, 121, 127 ; — Sigala (Chanoine), 6, 87, 166.

Suette miliaire en 1842, 85.

T V

Talleyrand (Famille de). Bibliographie, 7, 128.

Taques signalées, 8, 10, 38, 85, 88, 122, 127.

Thiviers. Curé, 129.

Vauclaire. V. Abbaye.

Vergt. Coutumes, 129.

Vésone. Fouilles, 7. — Vœu concernant la tour, 92.

Veysset (J.-G.), fusillé en 1871, 122, 161.

Vézère. Navigation, 2.

Villofranche-du-Périgord. Antiquités, 40. — Musée de folklore, 6. — Ordination à l'hôtel-dieu, 16. — Tiers-ordre, 3.

Vins (de) de Payzac. — V. Devins.